



H O U A R S A I S

C O M M U N A U T É D E C O M M U N E S

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Sur le prix et la qualité du service public
d'élimination des déchets ménagers
et assimilés

Exercice 2016

SOMMAIRE

GLOSSAIRE	3
LE SERVICE DECHETS MENAGERS	6
TERRITOIRE DESSERVI	7
LE CHAMPS DE COMPÉTENCES	8
ORGANISATION GÉNÉRALE	9
LES CONTENANTS ET LES MODALITES DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT	9
LES MOYENS HUMAINS	10
LE COLLÈGE DES ELUS	11
LES MOYENS MATÉRIELS	11
Indicateurs techniques	12
LES DÉCHETS DU QUOTIDIEN	13
LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT	13
LES ORDURES MENAGÈRES RÉSIDUELLES	13
1. La collecte :	13
2. Le traitement :	13
3. Les quantités collectées et traitées :	14
LES RECYCLABLES (y compris ceux deposes en déchèterie)	14
1. La collecte :	14
2. Le traitement :	15
3. Les quantités collectées et traitées :	17
LES SERVICES PROPOSÉS AUX PROFESSIONNELS	18
LES DÉCHETS OCCASIONNELS	19
LES DÉCHÈTERIES	19
1. Localisation et organisation	19
2. La fréquentation en 2016	19
3. Les déchets collectés	20
4. Zoom sur les performances 2016 des filières palettes et plastiques mises en place en 2015	23
.....	23
RÉPARTITION DES DÉCHETS COLLECTÉS EN DÉCHÈTERIES	24
LES DÉCHETS D'ACTIVITES DE SOINS A RISQUE INFECTUEUX (DASRI)	24
1. La collecte et le traitement :	24
2. Les quantités collectées et traitées :	25
SYNTHÈSE	26
EN RÉSUMÉ : LES DÉCHETS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU THOUARSAIS	26
1. Les déchets du quotidien :	26
2. Les déchets occasionnels :	26
LE TAUX DE VALORISATION DES DÉCHETS DE LA COLLECTIVITÉ	27
COMMUNICATION ET SENSIBILISATION	28
LES DOCUMENTS DE COMMUNICATION 2016	28
LA COMMUNICATION DE PROXIMITÉ	30
Programme d'animations pédagogiques sur la gestion et la réduction des déchets	30
La Semaine du développement durable (SDD)	30

Bilan 2016 :	30
La Semaine de réduction des déchets (serd)	30
Bilan 2016 :	31
Tenue de stands lors d'événements locaux.....	31
Animations à la demande	31
PRÉVENTION DES DÉCHETS	32
<i>LE PROGRAMME DE PRÉVENTION</i>	32
<i>LES PRINCIPALES ACTIONS 2016</i>	33
Ateliers de travail avec des établissements de restauration collective	33
Promotion du jardinage écologique et de la réduction des déchets verts	34
Détournement et récupération d'objets à la déchèterie de Thouars.....	34
Eco-exemplarité	35
Accompagnement des éco-manifestations	35
Accompagnement des entreprises vers des démarches d'économie circulaire.....	35
Indicateurs financiers	36
<i>LES COUTS DU SERVICE</i> :.....	37
<i>LES RECETTES DU SERVICE</i> :	37
LA CONTRIBUTION DES USAGERS AU SERVICE	37
1. La TEOM.....	37
2. La Redevance Spéciale.....	38
Les autres recettes :.....	38
<i>PRESENTATION DES COUTS AGREGES</i>	38
<i>ZOOM SUR LES DEPENSES ET LES RECETTES DU SERVICE PAR POSTE</i> :	41
Dépenses de fonctionnement :.....	42
Recettes de fonctionnement :	42
Dépenses d'investissement :	42
Recettes d'investissement :	42
Les faits marquants	43
<i>BILAN 2016</i>	44
ÉTUDE D'OPTIMISATION DE LA COLLECTE	44
LANCEMENT D'UNE ETUDE DE PROGRAMMATION TERRITORIALE SUR LE TRI DES DECHETS RECYCLABLES.....	44
LES DÉCHÈTERIES	44
<i>OBJECTIFS 2017</i>	45



GLOSSAIRE

ETP : Équivalent Temps Plein

Pàp : Collecte en Porte à Porte

C1 : Collecte réalisée une fois par semaine

C0,5 : Collecte réalisée une fois toutes les 2 semaines

Point de regroupement : Emplacement de plusieurs bacs d'un ou plusieurs flux destinés à un petit groupe d'usagers.

AV : Apport Volontaire

CSR : Combustible Solide de Récupération. Majoritairement composé de plastique, le CSR est utilisé en cimenterie pour son fort pouvoir calorifique.

DDS : Déchets Diffus Spécifiques (déchets dangereux)

DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

ADEME : Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

OMR : Ordures Ménagères Résiduelles

PET : Polytéréphtalate d'Ethylène

DASRI : Déchet d'Activités de Soins à Risques Infectieux

TER : Territoire Économe en Ressources (contrat d'objectifs avec l'ADEME)

PLPDMA : Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

CIVAM : Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural

TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

RS : Redevance Spéciale

TFB : Taxe Foncière sur les propriétés Bâties

RSOM : Les Recyclables Secs des Ordures Ménagères qui comprennent les emballages, le papier et le verre.

En 2016, la Communauté de Communes du Thouarsais (CCT) qui s'étend sur 33 communes a assuré auprès des 36 176 habitants (INSEE recensement 2013 sortie au 1^{er} janvier 2016) la collecte, le traitement et la valorisation des déchets ménagers et assimilés. Ses missions sont les suivantes :

- La collecte en régie des ordures ménagères, des déchets recyclables et des bio-déchets en porte à porte ou en apport volontaire
- L'exploitation en régie de 5 déchèteries pour la collecte des déchets encombrants et dangereux des ménages et de quelques professionnels
- Le traitement et la valorisation des déchets ménagers et assimilés
- La sensibilisation de tous les publics à la prévention et au tri des déchets

Ce rapport annuel 2016 est établi conformément aux dispositions du décret n° 2015-1827 du 30 décembre 2015, relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets, dont la compétence relève de la Communauté de Communes du Thouarsais.

Présenté en Commission mixte déchets/assainissement le 20 juillet 2017 et voté en Conseil Communautaire le 5 septembre 2017, il est ensuite transmis aux communes membres pour présentation en conseil municipal.

LE SERVICE DECHETS MENAGERS



La Communauté de Communes du Thouarsais collecte et traite en régie les déchets ménagers et assimilés sur l'ensemble de ses 33 communes membres.

Le terme « assimilés » signifie qu'elle prend également en charge les déchets produits par les entreprises et les administrations, dans la mesure où leurs déchets s'apparentent de par leur nature et leur quantité à ceux des ménages.

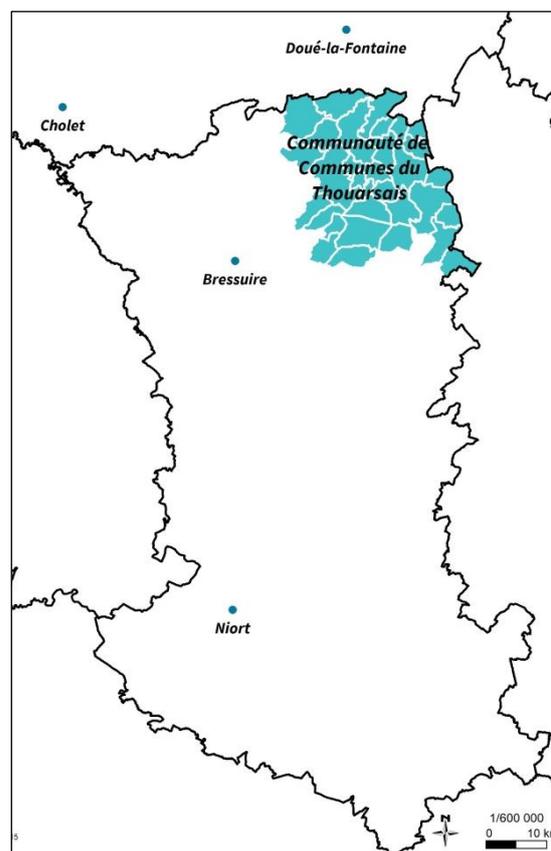
TERRITOIRE DESSERVI

En 2016, la Communauté de Communes compte 33 communes pour 36 176 habitants et 16 075 ménages. Ci-dessous la liste des communes et leur population respective :

Population par communes membres

	Population municipale
Argenton l'Eglise	1639
Bouillé Loretz	1062
Bouillé St Paul	418
Brie	187
Brion Près Thouet	785
Cersay	1011
Coulonges Thouarsais	457
Glénay	567
Louzy	1302
Luché Thouarsais	504
Luzay	598
Marnes	246
Massais	593
Mauzé-Thouarsais	2186
Missé	841
Oiron	922
Pas de Jeu	419
Pierrefitte	343
Saint Cyr la Lande	359
Ste Gemme	391
St Généroux	368
St Jacques de Thouars	459
St Jean de Thouars	1321
St Jouin de Marnes	584
St Léger de Montbrun	1252
Saint Martin de Macon	342
Saint Martin de Sanzay	1008
Ste Radegonde	1901
St Varent	2483
Ste Verge	1427
Taizé	768
Thouars	9302
Tourtenay	131
CCT	36176

La Communauté de Communes du Thouarsais



	2014	2015	2016
population	36 382	36 293	36 176
Taux de variation		-0,2%	-0,3%

Données INSEE recensement 2013 sortie au 1er janvier 2016

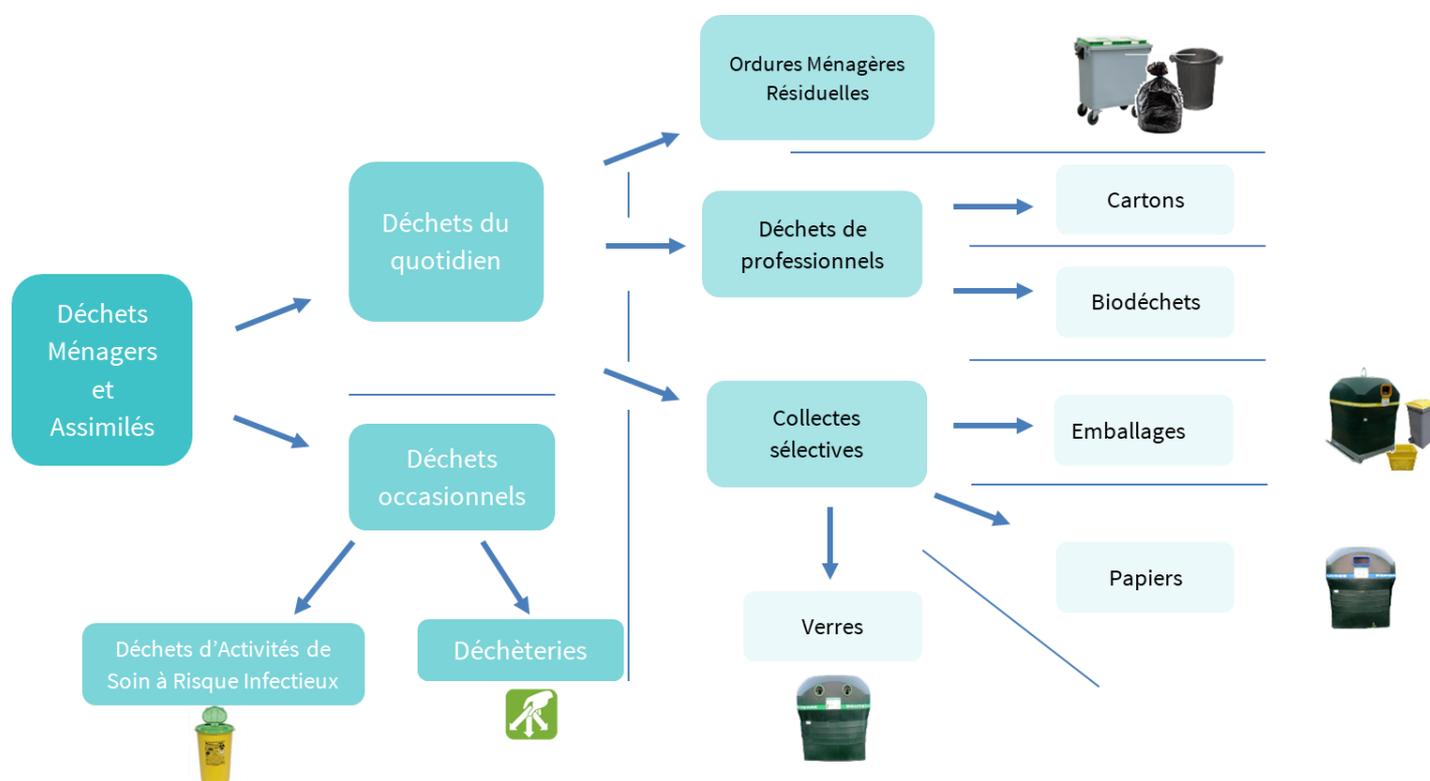
Depuis la réforme de territoriale de 2014, la population de la collectivité reste relativement stable.

LA COMPÉTENCE « PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT »

La Communauté de Communes du Thouarsais d'après ses statuts, réactualisés en juin 2016, possède selon l'article 9.1 la compétence « **Protection et mise en valeur de l'environnement** » qui intègre la « **collecte et traitement des déchets des ménages et assimilés : comprenant la collecte, le traitement, la mise en décharge des déchets ultimes ainsi que les opérations de transport, de tri et de stockage** ».

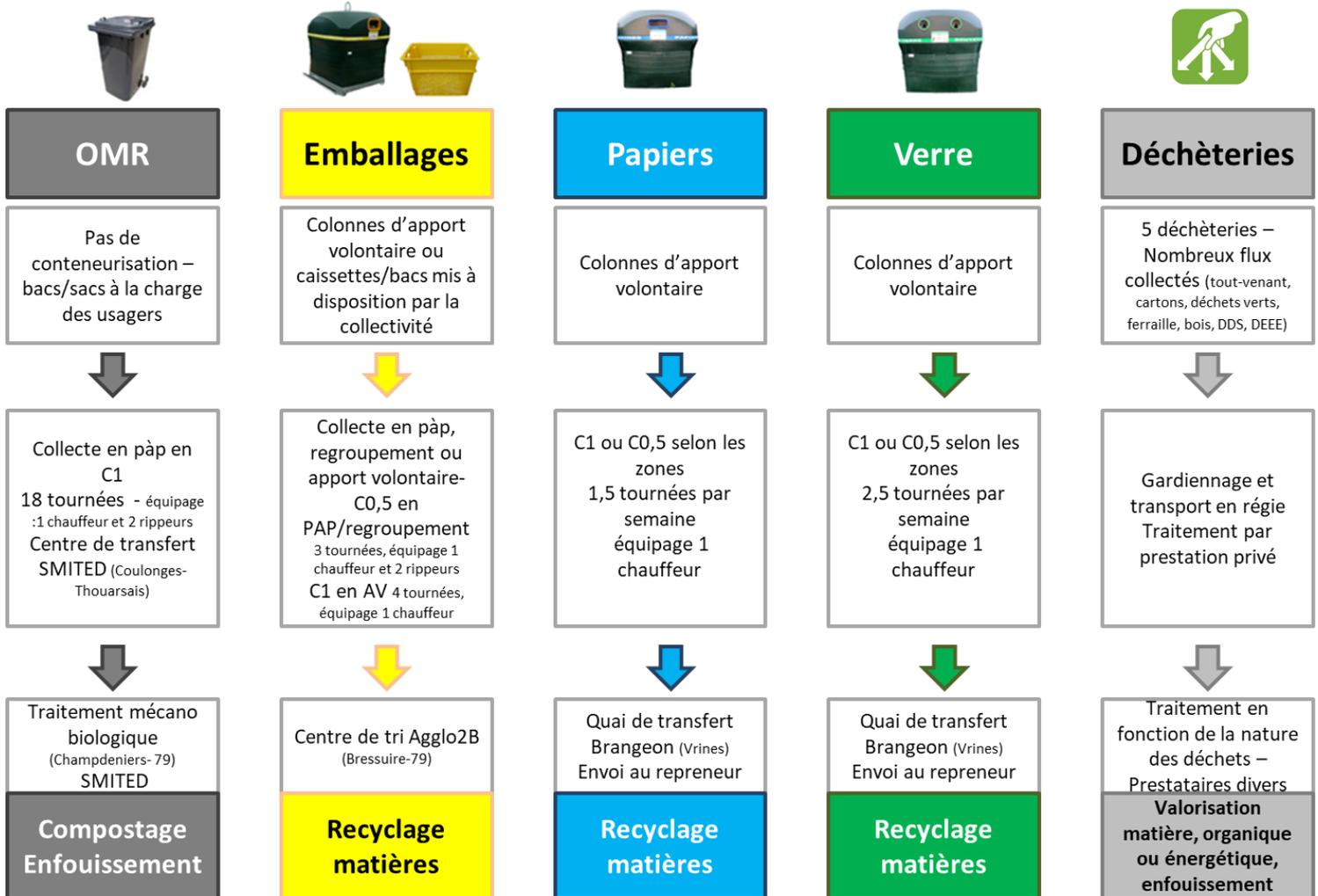
Le service de gestion des déchets ménagers et assimilés prend en charge différentes catégories de déchets et intervient auprès des particuliers et de certains professionnels dans la mesure où leurs déchets s'apparentent de par leur nature et leur quantité à ceux des ménages. La majorité des collectes (exception : la ferraille) est assurée en régie par le personnel de la collectivité.

Le périmètre du service



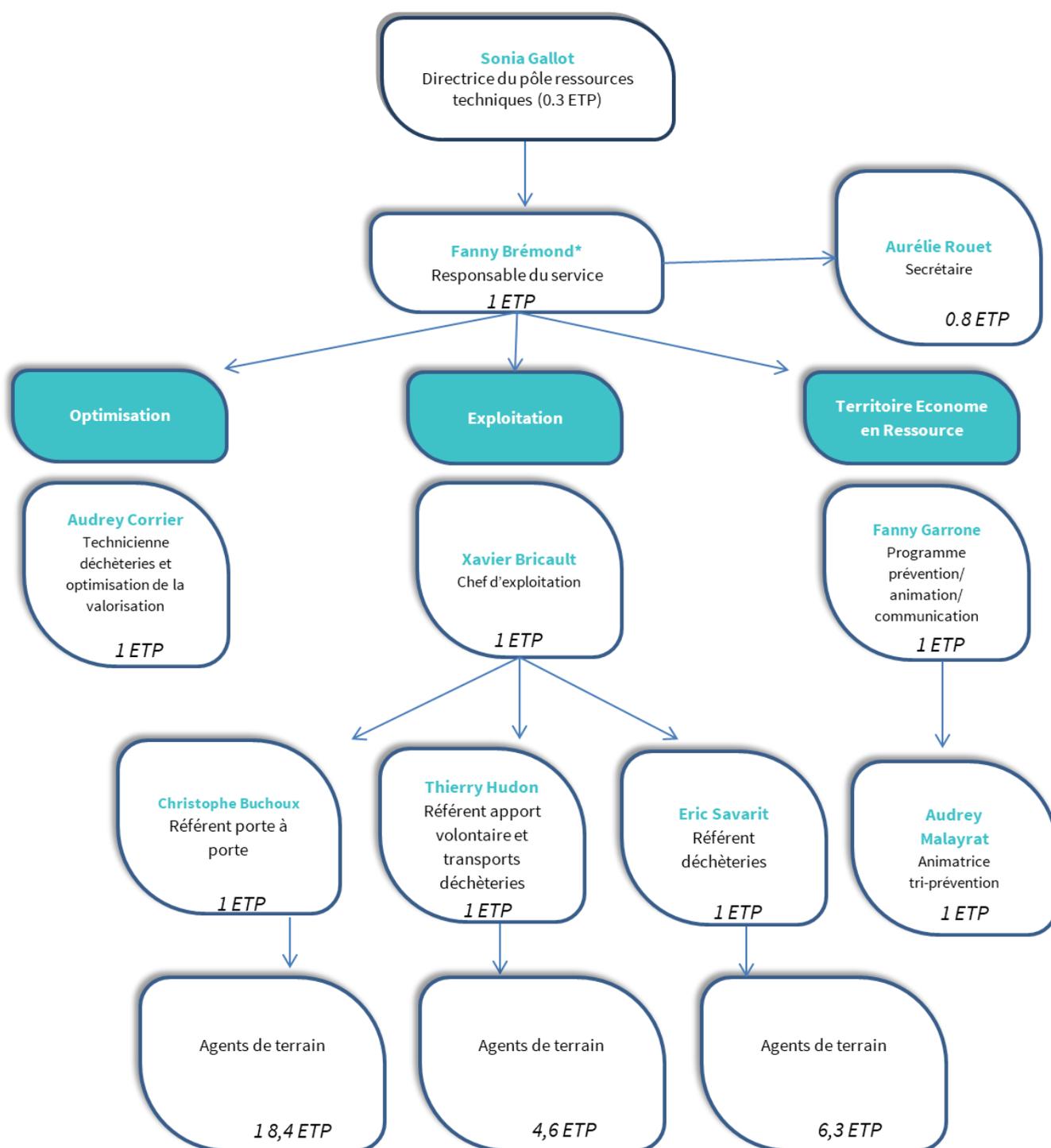
**LES CONTENANTS ET LES MODALITES DE COLLECTE ET DE
TRAITEMENT**

Les ordures ménagères et assimilés sont collectées de la manière suivante :



LES MOYENS HUMAINS

(hors service support : RH, comptabilité...) Le service comprend au total 38,4 ETP.



*arrivée d'une nouvelle responsable du service en juillet 2016



Le service Direction des Etudes et de l'Ingénierie (DEI) de la Communauté de Communes du Thouarsais a mis à disposition du service déchets ménagers un animateur Compostage et jardinage écologique, à hauteur de 0,3 ETP pour 2016. Le temps dédié à ses missions a augmenté par rapport à 2015 (0,1 ETP), suite à la contractualisation avec l'ADEME sur le programme Territoire Economie en Ressources.

LE COLLÈGE DES ELUS

La commission n°8 « déchets ménagers » est constituée de 41 élus dont la composition est la suivante :

COMMUNES	NOM	COMMUNES	NOM
Argenton-L'Église	ENON Sylvie	Saint-Cyr-La-Lande	BRÉMAND Eric
Bouillé Saint-Paul	BARDET Jean-Luc	Saint-Cyr-la-Lande	SOYER Géraldine
Bouillé-Loretz	CHATILLON Thibault	Sainte-Gemme	POUET Roland
Brie	SIMONET Frédéric	Sainte-Radegonde	EPIARD Philippe
Brion-Près-Thouet	TIREL Chantal	Sainte-Verge	MORISSET Lucie
Cersay	FROUIN Fernand	Saint-Généroux	DUHEM Cyril
Coulonges-Thouarsais	CHAIGNEAU Gérard	Saint-Jacques-de-Thouars	FORTHIN René
Glénay	ROUSSEAU Anne	Saint-Jacques-de-Thouars	SINTIVE Sylvain
Louzy	BILLAUD André	Saint-Jean-de-Thouars	MIGNET Joël
Luché-Thouarsais	GUIONNET Monique	Saint-Jouin-de-Marnes	BUREAU Serge
Luzay	GIRAUDON Olivier	Saint-Léger-de-Montbrun	PETIT Jean-Jacques
Luzay	GUÉRINEAU Daniel	Saint-Martin-de-Mâcon	DUBOIS Claude
Marnes	GAUTRY Jean-Yves	Saint-Martin-de-Sanzay	MOTIN Danièle
Massais	FERJOU Claude	Saint-Varent	DEHAY Christophe
Massais	VERGNAULT Yannick	Taizé	LEFEBURE Jean-Marc
Mauzé-Thouarsais	CHARPENTIER Yves	Taizé-Maulais	BLOT Alain
Mauzé-Thouarsais	FRANCAL Éric	Thouars	DUMONT Alain
Missé	JOSELON Sylvain	Thouars	GUIGNARD Bernard
Oiron	KIMBOROWICZ Nadine	Thouars	POTRIQUIER Anne-Catherine
Pas-de-Jeu	DANGER Sylvain	Tourtenay	FAURE Mathilde
Pierrefitte	GIRET Alain		

LES MOYENS MATÉRIELS



7 Bennes à Ordures Ménagères : **BOM** (dont 2 de secours)



5 camions porteurs avec grue (dont 1 de secours)



5 déchèteries



1 télescopique (sur la déchèterie de Louzy)



1 local vestiaire (loué à la commune de Thouars)

L'entretien du matériel roulant est réalisé par le biais d'une convention d'entente avec la ville de Thouars. Les déchèteries sont entretenues par les services techniques de la Communauté de Communes du Thouarsais.

INDICATEURS TECHNIQUES



La Communauté de Communes du Thouarsais collecte et traite en régie différents types de déchets : ceux du quotidien et les occasionnels.

Le service Déchets Ménagers met en place des actions de sensibilisation afin de limiter les déchets produits ou d'en favoriser le tri.

LES DÉCHETS DU QUOTIDIEN

LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT



1. La collecte :

La collecte est organisée de 3 façons :

En porte à porte :

Collecte sur 27 communes une fois par semaine.

En point de regroupement :

Collecte sur 6 communes une fois par semaine : Cersay, Saint-Cyr-la-Lande, Mauzé-Thouarsais, Sainte-Gemme, Pierrefitte et Glénay.

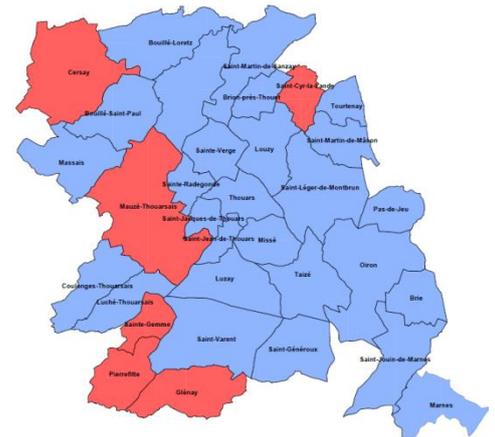
Des points de regroupement sont également répartis sur tout le territoire pour supprimer des manœuvres dangereuses ou pour desservir les nouveaux lotissements.

De plus, sur le centre ancien de Thouars, 16 bacs de regroupement complémentaires à la collecte en porte à porte sont destinés à améliorer la propreté de la ville. Ils sont collectés 3 fois par semaine.

En apport volontaire :

Collecte dans le centre ancien de Thouars, par le biais de 3 colonnes enterrées (Place St Médard) en raison des difficultés de collecte en porte à porte.

Communes collectées en « Point de regroupement »



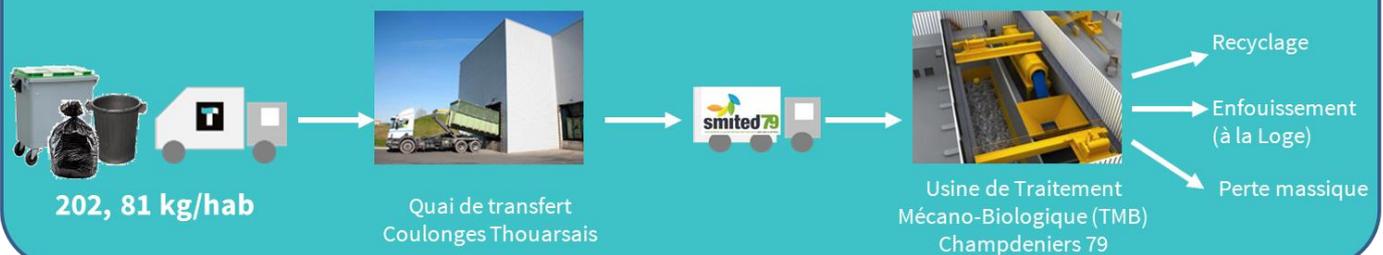
Mise de collecte en regroupement généralisé
Mise de collecte en porte à porte

2. Le traitement :

La compétence liée au traitement des Ordures Ménagères Résiduelles et du tout-venant de déchèteries a été déléguée au Syndicat Mixte de Traitement et d'Élimination des Deux Sèvres (SMITED) qui regroupe les structures départementales en charge de la collecte des déchets, hormis la Communauté d'Agglomération de Niort.

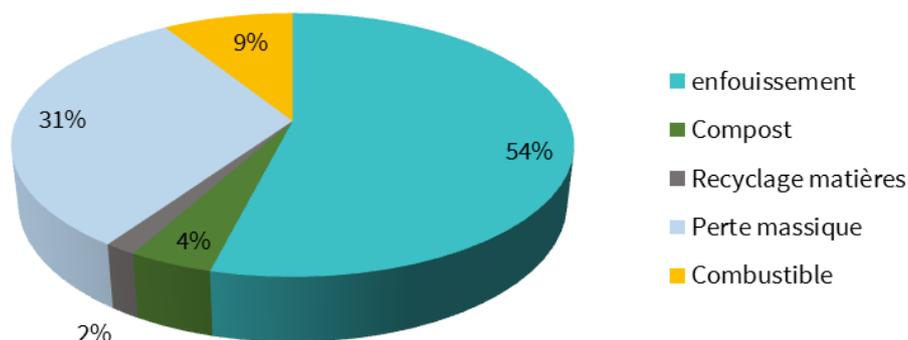
Depuis 2010, toutes les ordures ménagères résiduelles collectées sont transportées jusqu'au quai de transfert du SMITED à Coulonges-Thouarsais, pour être ensuite acheminées sur le centre de Tri Mécano Biologique (TMB) situé à Champdeniers.

Traitement des Ordures Ménagères Résiduelles



Sur les 7 337 Tonnes d'OMR collectées par la Communauté de Communes du Thouarsais en 2016, Le TMB a permis de réduire de 51 % la part destinée à l'enfouissement sur le CSDU de la Loge à Coulonges Thouarsais.

Répartition des OMR au TMB



Centre d'enfouissement du SMITED de Coulonges-Thoursais

L'impact majeur du TMB réside sur sa capacité à assécher les OMR, en le couplant à de la production de compost. Cet assèchement permet de réduire de 31 % le tonnage initial des OMR. L'eau récupérée des OMR est ensuite utilisée dans le process de compostage de la part fermentescible des OMR.

A noter que 9% des déchets issus de cette usine sont conditionnés pour constituer du Combustible Solide de Récupération (CSR) valorisé énergétiquement et localement à la cimenterie d'Airvault.

3. Les quantités collectées et traitées :

Tonnages d'OMR collectés et traités sur 3 ans

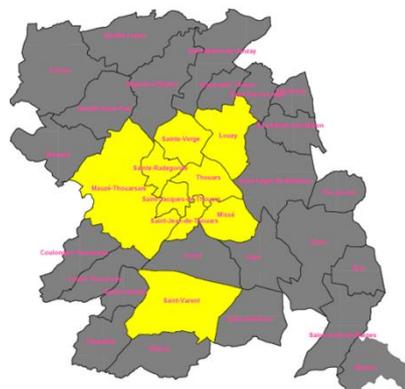
	2014	2015	2016	evolution 2015-2016	ratios 2014 kg/hab	ratios 2015 kg/hab	Ratio 2016 kg/hab
Population	36 382	36 293	36 176				
	En tonne				en kg/hab/an		
Ordures Ménagères Résiduelles	7 753	7 496	7 337	-2%	213,1	206,5	202,8

LES RECYCLABLES (Y COMPRIS CEUX DEPOSES EN DECHETERIE)

1. La collecte :

La collecte des recyclables est organisée de 3 façons :

	Emballages		Papiers	Verre
	Moyens	nb de communes		
Apport Volontaire	147 colonnes	33 communes	146 colonnes 33 communes	157 colonnes 33 communes
Point de regroupement	164 points	1 commune (Mauzé)		
Caissette	9016 foyers 8 communes	8 communes*		



Récapitulatif des modes de collecte des recyclables

Communes collectées en porte à porte

Les communes desservies en porte à porte ou en points de regroupement pour les emballages peuvent bénéficier d'une collecte complémentaire des emballages en apport volontaire. En raison des difficultés de collecte en porte à porte dans le centre ancien de Thouars, une colonne enterrée pour les emballages est implantée place St Médard.

Les papiers et le verre sont exclusivement collectés en apport volontaire.

*Les 8 communes desservies en porte à porte (caissettes jaunes) sont : Thouars, Saint-Jean-de-Thouars, Louzy, Missé, Saint-Varent (bourg) Saint Jacques-de-Thouars, Sainte-Radegonde, Sainte-Verge.

La commune de Mauzé-Thouarsais est quant à elle desservie en point de regroupement (bacs jaunes operculés de 360 l ou 660 l).

Des caissons pour la collecte des emballages, du verre et des papiers sont mis en place à la déchèterie de Louzy pour faciliter l'apport de grosses quantités.

2. Le traitement :

Les emballages sont apportés sur le centre de tri de Bressuire pour subir des opérations de tri et de conditionnement en vue d'être expédiés vers les filières de recyclage. En 2016, le centre de tri de Bressuire a trié 5770 tonnes provenant de l'agglomération, de la Communauté de Communes du Thouarsais, de la communauté de communes de Parthenay Gâtine et de la Communauté de communes de l'Airvaudais Val de Thouet. Une « Entente » pour l'exploitation du centre de tri a été signée en juillet 2014 entre ces 4 collectivités, afin de mutualiser l'exploitation de cet équipement.

Le centre de tri de Bressuire emploie du personnel en insertion (Ateliers du Bocage) pour effectuer le tri manuel des emballages. Le rendement à la chaîne est de 3,46 tonnes/heures et le taux global de valorisation est de 84.9%.



Les repreneurs de matériaux sont les suivants :

- Les plastiques (PET foncé, PET clair, PEHD) sont acheminés vers la société Valorplast (92)

Bouteilles et flacons plastiques



Acier et Aluminium



Briques Alimentaires et Petits Cartons



- L'acier, l'aluminium, les briques alimentaires et les cartonnettes sont repris par la COVED (95 - 78)

Malgré une collecte séparée des papiers ces derniers peuvent se retrouver sur la chaîne de tri des emballages. A ce titre 28.6 tonnes de papiers ont pu être ressorties, soit 0.8kg/hab/an.

Les refus de tri

La quantité d'emballages recyclée est moins importante que celle collectée du fait de nombreuses erreurs de tri (sacs poubelles, polystyrène, déchets électriques...) sur les tonnages entrants, à laquelle il faut ajouter une perte de matériaux lors du stockage et du transfert vers les filières de recyclage.

Le taux de refus, entre les tonnages collectés et les tonnages valorisés est de 29 % en 2016. Le tonnage de refus présent en 2016 de 204 tonnes, est dû à :

- la dégradation du geste de tri des usagers du fait notamment de la présence plus importante de petits appareils électriques (téléphones portable, jouets en plastique, petits robots ménagers...) dans les colonnes d'emballages,
- la vétusté du centre de tri qui engendre des pertes de matériaux recyclables sur le process. Ces pertes se retrouvent dans le refus.

Les papiers et verres

Les papiers et verres récupérés dans les colonnes d'apport volontaire et les caissons présents sur la déchèterie de Louzy sont tous acheminés sur la plateforme de transit de Fers/Brangeon à Vrines. Le papier est envoyé chez le papetier Huhtamaki à la Rochelle pour recyclage.



Les verres quant à eux, sont transportés à l'usine Verallia à Limoges pour être recyclés.

Contrairement aux emballages, il n'y a pas de refus de tri constatés sur ces matériaux dans la mesure où ils sont directement acheminés vers les usines de recyclage.

3. Les quantités collectées et traitées :

Dans le tableau ci-dessous les tonnages d'emballages triés comprennent ceux collectés via le caisson de la déchèterie de Thouars. On note une stabilité globale des tonnages valorisés.

Tonnages et ratios des tonnages d'emballages collectés et valorisés

	2014	2015	2016	evolution 2015-2016	ratios 2014 kg/hab	ratios 2015 kg/hab	Ratio 2016 kg/hab
Population	36 382	36 293	36 176				
	En tonne				en kg/hab/an		
Verres	1 230	1 223	1 235	1%	33,8	33,7	34,1
Papiers	736	689	661	-4%	20,2	19,0	18,3
Emballages Collectés	662	679	698	3%	18,2	18,7	19,3
Collectés en pàp	280	302	306	1%	12,9	13,9	14,4
Collectés en AV	339	335	352	5%	23,2	22,9	23,6
Collectés en Déchèterie	42	41	40	-4%	2,9	2,8	2,7
Emballages Valorisés	493	483	488	1%	13,6	13,3	13,5
Total Collectés	2 628	2 590	2 594	0%	72,2	71,4	71,7
Total Valorisés	2 460	2 395	2 385	0%	67,6	66,0	65,9

LES SERVICES PROPOSÉS AUX PROFESSIONNELS

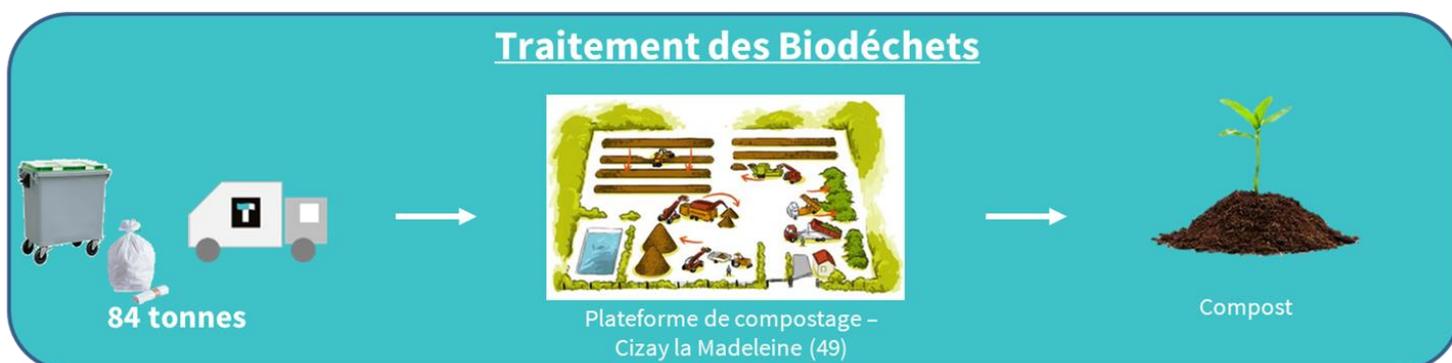
La collecte et le traitement des cartons des commerçants

Depuis 2002, la collectivité assure une collecte hebdomadaire en porte à porte des cartons auprès de 105 commerçants de Thouars et de Saint-Jean-de-Thouars. En 2016, 77 tonnes ont été collectées puis déposées au centre de tri de Bressuire pour être orientées vers une filière de recyclage.



La collecte et le traitement des bio-déchets des gros producteurs

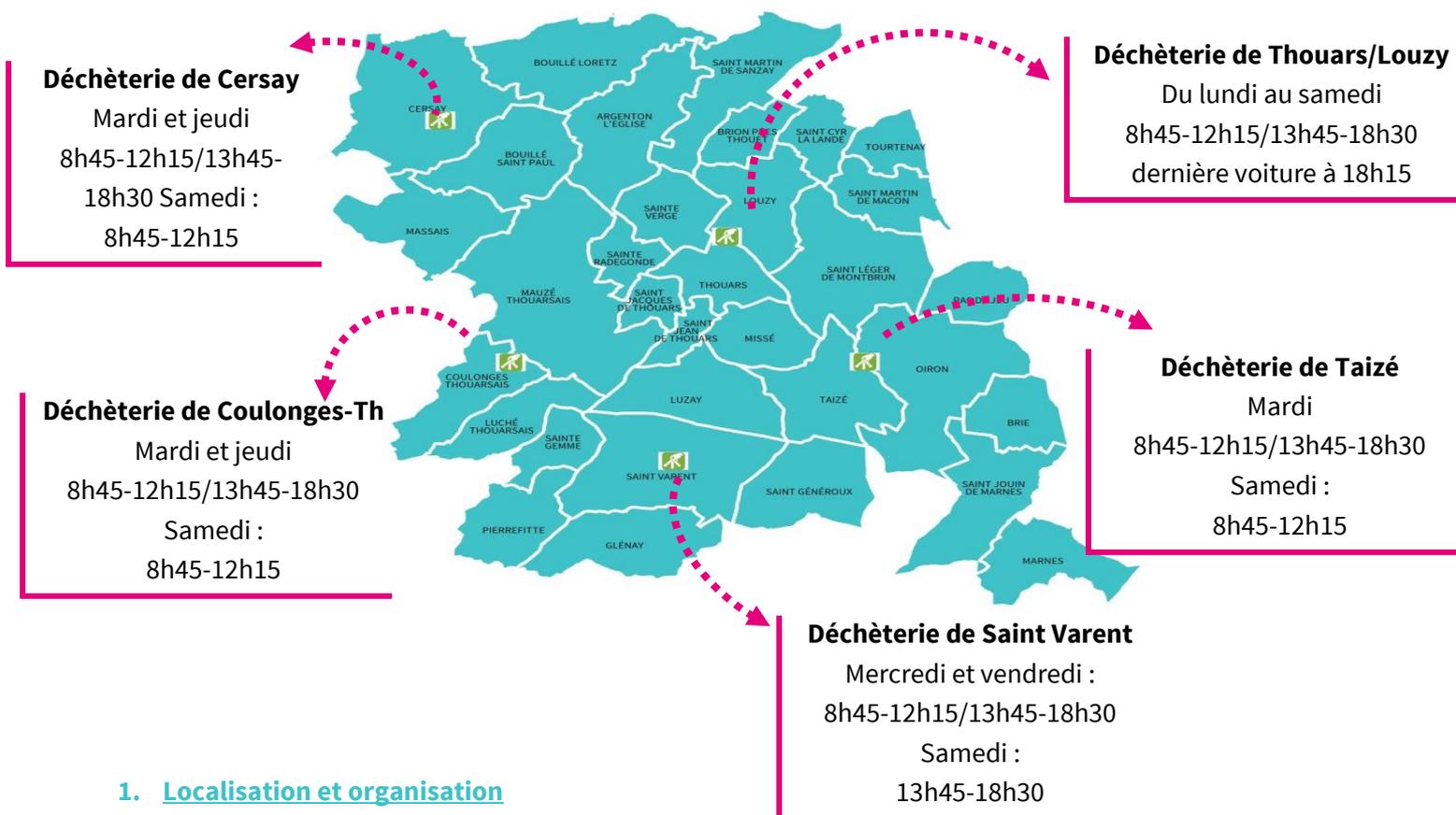
Depuis 2009, la collectivité assure une collecte hebdomadaire des bio-déchets (restes de repas, déchets de cuisine...) des gros producteurs. Sont concernés : les collèges, les lycées, les maisons de retraite, certaines cantines scolaires, certaines jardineries...). En 2016, la collecte des biodéchets a été effectuée auprès de 22 établissements permettant de détourner 84.5 tonnes de déchets qui ont été compostées sur la plateforme de Cizay-la-Madelaine (49).



LES DÉCHETS OCCASIONNELS

LES DÉCHÈTERIES

La Communauté de Communes du Thouarsais, dans le cadre de sa politique d'équipements de proximité, propose à ses usagers, 5 déchèteries situées à moins de 10 km de chaque foyer, ouvertes au public sur des plages horaires complémentaires selon les secteurs. A noter que pour les communes de Marnes et St Jouin de Marnes, une convention a été passée avec la Communauté de Communes de l'Airvaudais Val de Thouet afin de permettre aux habitants d'accéder à la déchèterie d'Airvault.



1. Localisation et organisation

La Communauté de Communes assure intégralement en régie le gardiennage des déchèteries, ainsi que le transport et le vidage des caissons de déchets (exception : le transport et le vidage des caissons de ferraille).

2. La fréquentation en 2016

En 2016, le nombre d'entrées payantes facturées aux professionnels a augmenté de 22% passant de 152 en 2015, à 186 en 2016. Les entrées des professionnels restent faibles puisque les producteurs de déchets non ménagers sont orientés sur le site industriel de l'entreprise Brangeon qui a ouvert sur Vrines en 2010, et qui est spécialisé dans le traitement des déchets des professionnels.

Entrées payantes en déchèteries

	2014	2015	2016	Évolution 2015/2016
Cersay	21	11	2	-82%
Coulonges-Thouarsais	7	6	4	-33%
Saint-Varent	58	43	40	-7%
Taizé	9	8	5	-38%
Thouars	170	84	135	61%
TOTAL	265	152	186	22%

En 2015 et ce pour la première fois depuis 10 ans, la fréquentation globale sur les déchèteries a diminué de 19%. On explique cette diminution par la présence de travaux devant la déchèterie et d'une panne de la cellule de comptage sur la déchèterie de Louzy. En 2016, la fréquentation des déchèteries augmente légèrement.

Entrées gratuites en déchèteries

	2014	2015	2016	évolution 2015/2016
Cersay	11 070	11 035	11 219	2%
Coulonges-Thouarsais	5 848	6 101	6 273	3%
Louzy/Thouars	131 531	100 176	105 465	5%
Saint Varent	10 600	10 606	11 582	9%
Taizé	6 018	5 953	5 609	-6%
TOTAL	165 067	133 871	140 148	5%

3. Les déchets collectés

	Le Grand Rosé	La Croix Gobillon	Les Coulées	Riçay	La Loge
	Louzy	Cersay	Taizé	Saint - Varent	Coulonges-Thouarsais
Déchets amiante	x				
Meubles	x				
Palettes	x				
Déchets dangereux des ménages	x	x			
Polystyrène	x	x	x	x	x
Plastiques souples	x	x	x	x	x
Plastiques rigides	x	x	x	x	x
Pneus	x	x	x	x	x
Appareils électriques (DEEE)	x	x	x	x	x
Piles	x	x	x	x	x
Radiographies médicales	x	x	x	x	x
Métaux non ferreux	x	x	x	x	x
Ferrailles	x	x	x	x	x
Bois	x	x	x	x	x
Déchets Verts	x	x	x	x	x
Cartons	x	x	x	x	x
Gravats	x	x	x	x	x
Bidons des huiles moteur	x	x	x	x	x
Huiles minérales	x	x	x	x	x
Huiles végétales	x	x	x	x	x
Tubes fluo et ampoules	x	x	x	x	x
Cartouches imprimante	x	x	x	x	x
Capsules Nespresso	x	x	x	x	x
Téléphones portable	x	x	x	x	x
Tout venant	x	x	x	x	x
Papiers	x	x	x	x	x
Batteries	x	x	x	x	x

La collecte et le traitement des déchets occasionnels en déchèteries : globalement on constate une stabilité des tonnages

	2014		2015		2016		Evolution Ratios 2015/2016	Taux Valorisation				Lieux de traitement
	en tonnes	kg/hab/an	en tonnes	kg/hab/an	en tonnes	kg/hab/an		Valorisation matières et réemploi	Valorisation organique (compostage et broyage)	Valorisation énergétique (incinération)	Enfouissement	
Végétaux	4 082	112	3 933	108	3 969	109,70	1%		100%			3 plateformes d'agriculteurs locaux: Ste Verge GAEC des Moteles Cersay EARL La Grange Repéroux EARL les Lauriers
Tout venant non valorisable	1 262	35	1 081	30	1 079	29,84	0%				100%	SMITED- CSDU La Loge à Coulonges Th.
Ferrailles (+ batteries et métaux non ferreux)	370	10	344	9	360	9,96	5%	100%				FERS Vrines
Cartons	203	6	206	6	212	5,85	3%	100%				FERS Vrines
Bois traités	1 124	31	1 082	30	1 038	28,68	-4%	70%		30%		FERS Vrines
Palettes	-	-	2	0,05	5	0,13	169%	100%				Sarthe Palettes Emballages Thouars
Gravats	2 073	57	2 022	56	1 872	51,74	-7%	100%				SOVAMAT à Bressuire Rambault Thouars
Films Plastiques (plastiques souples)	3	0,09	8	0,22	5	0,13	-40%	100%				FERS Vrines
Plastiques (plastiques rigides)	14	0	79	2	100	2,76	27%	100%				FERS Vrines
Textiles	14	0,39	13	0,35	11	0,30	-13%	100%				Trio Niort
Capsules Nespresso	0,28	0,01	0,51	0,01	0,46	0,11	-10%	10%	90%			Coved Rungis (94)
Ecomobilier*	-	-	-	-	54	1,49		65%		24%	11%	plateforme de tri Brangeon Vrines
Polystyrène*	-	-	-	-	3	0,08		100%				Poitou Polystyrène Payre (86)
TOTAL sans gravats	7 072	195	6 748	186	6 835	189	1%					

***Nouvelles filières mises en place en 2016**

La collecte et le traitement des déchets dangereux en déchèteries :

	2014		2015		2016		Evolution Ratios 2015/2016	Taux Valorisation				Lieux de traitement
	en tonnes	kg/hab/an	en tonnes	kg/hab/an	en tonnes	kg/hab/an		Valorisation matières et réemploi	Valorisation organique (compostage et broyage)	Valorisation énergétique (incinération)	Enfouissement	
Huiles de vidange	13	0,35	16	0,44	15	0,41	-7%	100%				Cimenterie à la SRRHU - Niort
Huiles alimentaires	1	0,03	1	0,02	1	0,03	22%	100%				Ecogras à Limoge
Bidons vides d'huiles	6	0,17	3	0,08	6	0,15	89%			100%		FERS Vrines
Déchets Dangereux Spécifiques (DDS)	40	1,10	49	1,36	54	1,49	10%	3%		97%		ORTEC (85)
Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE)	304	8	329	9	359	9,92	9%	81%		19%		Ecosystème PAM, Froids, Ecrans Angers (49) Hors froids Renne (35)
Néons et lampes Fluo	0,56	1,54%	0,56	1,54%	0,76	0,02	36,15%	100%				Recylum Codev Riom (63) SAS Artemise Vulaines (10)
Piles	5	0,15	2	0,05	3	0,08	58%	60%		40%		Corepile MBM SAS Le mans (72)
Amiante Ciment	12	0,33	18	0,50	12	0,34	-31%				100%	Colas Airvult
Pneus	2	0,05	6	0,17	9	0,23	39%	62%		38%		MEGAPNEUS filière ALLIAPUR Reignac sur Indre (37)
Cartouches	0,83	0,02	0,96	0,03	0,58	0,02	-39%	34%			66%	Les Ateliers du Bocages Bressuire (79)
TOTAL	384	10	426	12	460	13	8%					

Remarques :

Les bidons d'huile de vidange, l'huile alimentaire, les piles : Les différences de tonnages collectés d'une année à l'autre s'expliquent par un décalage de la collecte entre le début et la fin d'année.

Les pneus : Jusqu'à fin 2014 tous les dépôts de pneus des usagers étaient payants. Le 1er octobre 2014, les conditions de reprise des pneus ont été modifiées : • les pneus dits « propres » (filiale Aliapur) sont pris gratuitement en déchèteries avec un quota de 4 unités par dépôt pour les particuliers, et sans limite de quantité pour les communes. • les pneus dits « sales » (Mégapneus) continuent d'être payants pour les particuliers sans quota. Les mairies bénéficient de 10 pneus gratuits, seuil au-delà duquel le dépôt leur est facturé. Depuis cette date les apports ont augmenté en déchèterie.

4. Zoom sur les performances 2016 des filières palettes et plastiques mises en place en 2015

Le tonnage de déchets occasionnels reste stable entre 2015 et 2016. Toutefois certaines filières varient davantage que d'autres (détail ci-dessous)

Les palettes

En octobre 2015, la Communauté de Communes du Thouarsais a contractualisé avec l'entreprise Sarthe Palettes Environnement basée à Thouars pour le traitement des palettes issues de la déchèterie de Thouars. Les palettes sont triées et valorisées par l'entreprise limitant ainsi le tonnage de bois. En effet la filière bois est une dépense pour la collectivité (en 2016 : 48€/tonne) alors que les palettes sont revendues à l'entreprise (jusqu'à 4€/palette).

Les plastiques

La filière a été développée sur toutes les déchèteries du territoire en mai 2015 après une expérimentation sur la déchèterie de Thouars en 2014.

4 catégories de plastiques sont triées à savoir :

- **Les plastiques en mélange** : les arrosoirs, mobiliers de jardin, caisses plastiques, poubelles, gaine plastique...
- **PVC de chantier** : gouttières, dalles, tuyaux...
- **Huisseries** : uniquement en PVC
- **Plastiques souples** : tous les plastiques souples étirables peu importe leur couleur.



Une benne plastiques en mélanges

La mise en place de cette filière a permis de valoriser en 2016 près de 100 tonnes de déchets destinées auparavant à l'enfouissement, soit 9% du tonnage de la filière Tout-venant (TV). Outre l'intérêt environnemental, l'intérêt économique de cette filière est majeur puisque les plastiques sont rachetés par l'entreprise Fers. Ainsi, en tenant compte du rachat des plastiques et des coûts de collecte et de traitement de tout-venant évités, le bilan de cette filière est très positif. La mise en place du tri et de la collecte des plastiques en déchèteries a permis de dégager une recette de 6 432 € et d'éviter une dépense de 28 466€.

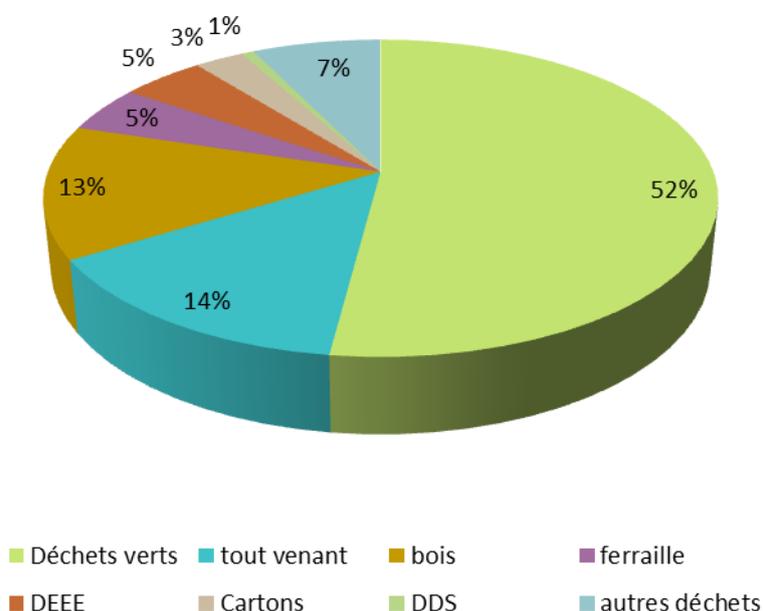
Bilan de la filière plastiques

	Thouars	St Varent	Cersay	Taizé	Coulonges	total
Tonnages plastiques 2016	74,62	8,35	2,95	4,94	5,21	96,07
Rachat matières 2016	606,85 €	72,00 €	56,45 €	63,25 €	30,05 €	693,35 €
Coût de collecte Plastiques	2 473,80 €	1 102,71 €	1 811,60 €	525,04 €	518,41 €	6 431,55 €
Coût d'enfouissement de TV évité	9 327,50 €	1 043,75 €	368,75 €	617,50 €	651,25 €	12 008,75 €
Coût de collecte de TV évité	6 047,50 €	2 560,35 €	4 010,79 €	3 764,78 €	73,66 €	16 457,06 €
Coût évité	15 375,00 €	3 604,10 €	4 379,54 €	4 382,28 €	724,91 €	28 465,81 €
coût de la filière	-22 727,61 €					

RÉPARTITION DES DÉCHETS COLLECTÉS EN DÉCHÈTERIES

Les déchets verts, le Tout-venant et le bois représentent à eux seuls 80% des déchets apportés en déchèteries.

Répartition des déchets de déchèteries



Total de déchets de déchèteries

	2014		2015		2016		Evolution
	en tonnes	kg/hab/an	en tonnes	kg/hab/an	en tonnes	kg/hab/an	Ratios 2015/2016
Total déchets déchèteries sans gravats	7 810	215	7 517	207	7 624	211	2%
Total déchets déchèteries avec gravats	9 883	272	9 540	263	9 495	262	0%

Les apports en déchèteries entre 2015 et 2016 augmentent de 2% après une baisse de -4% entre 2014 et 2015..

LES DÉCHETS D'ACTIVITES DE SOINS A RISQUE INFECTUEUX (DASRI)

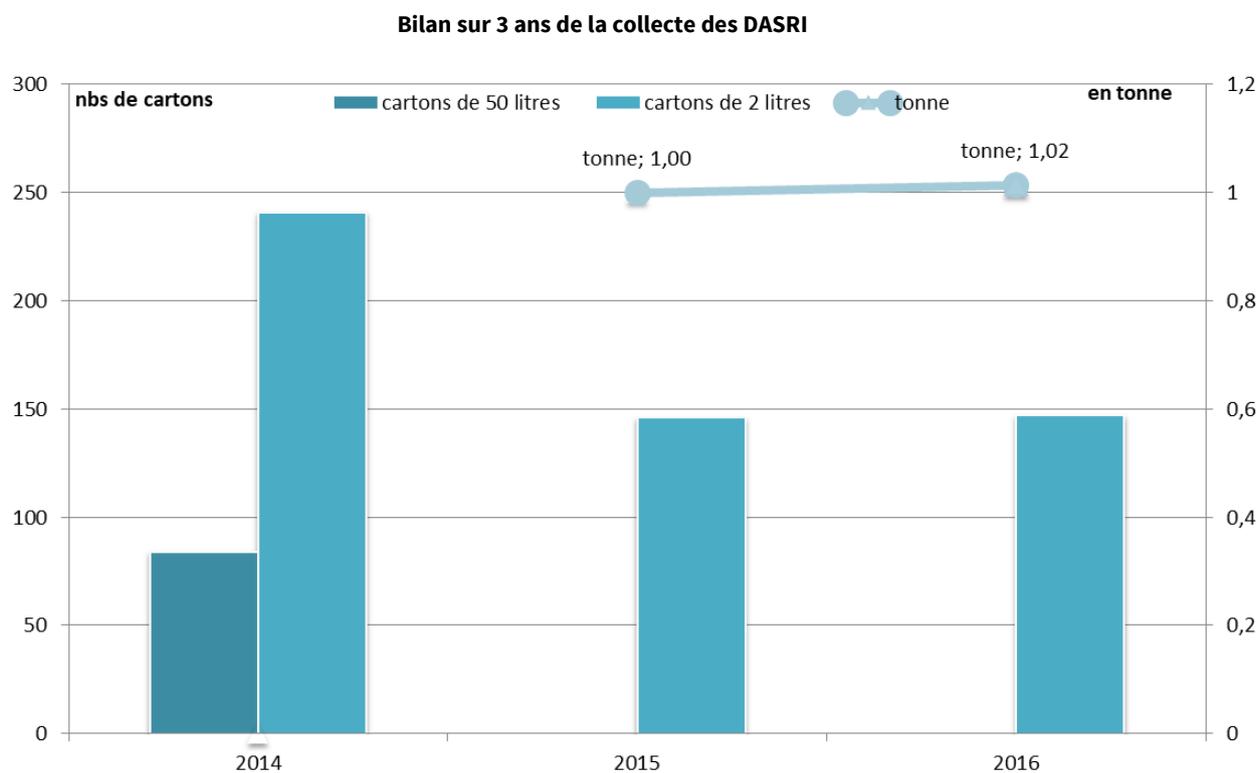
1. La collecte et le traitement :

Depuis 2003, la collectivité assure la prise en charge des DASRI, par le biais d'un partenariat avec les pharmacies de son territoire et le Syndicat de déchets de St Maixent (SMC) chargé de la collecte.

Depuis 2014, un éco-organisme « DASTRI » a été mis en place afin que les metteurs sur le marché des DASRI contribuent à leur élimination. Cependant, face au faible nombre de points de collecte considérés par DASTRI, les collectivités des Deux Sèvres, dont la Communauté de Communes du Thouarsais, ont décidé de maintenir le maillage en place pour garantir le même niveau de service pour les patients en automédication.

En 2016, la collecte a été effectuée par le SMC. Le transport et le traitement vers l'usine d'incinération de Nantes ont été pris en charge par DASTRI.

2. Les quantités collectées et traitées :

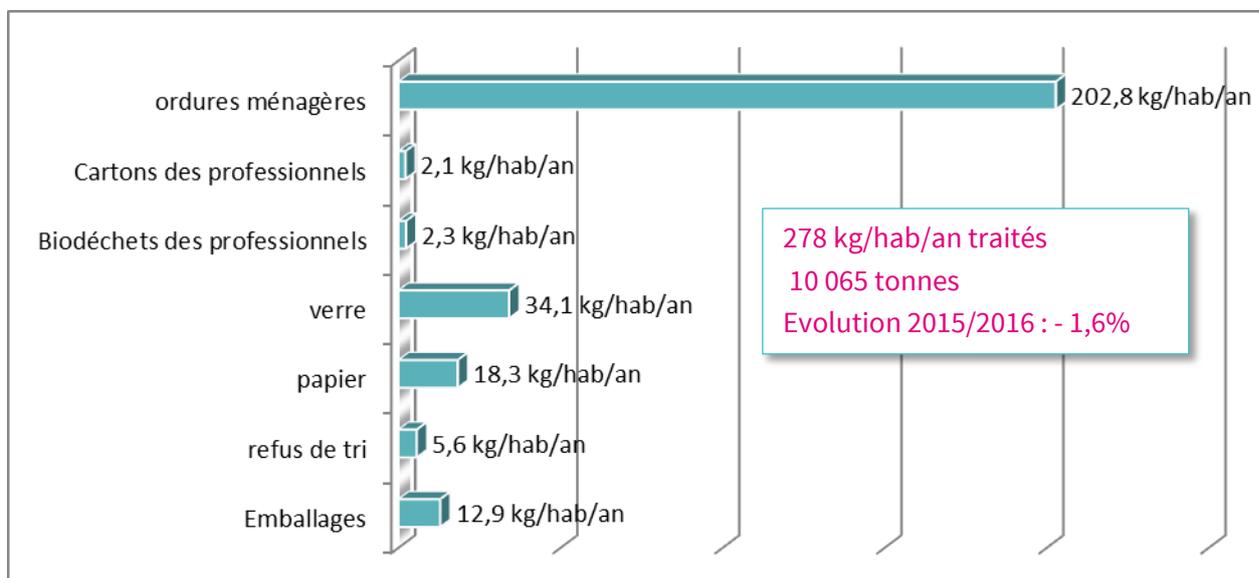


En 2014, seul le nombre de cartons a été comptabilisé.

EN RÉSUMÉ : LES DÉCHETS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU THOUARSAIS

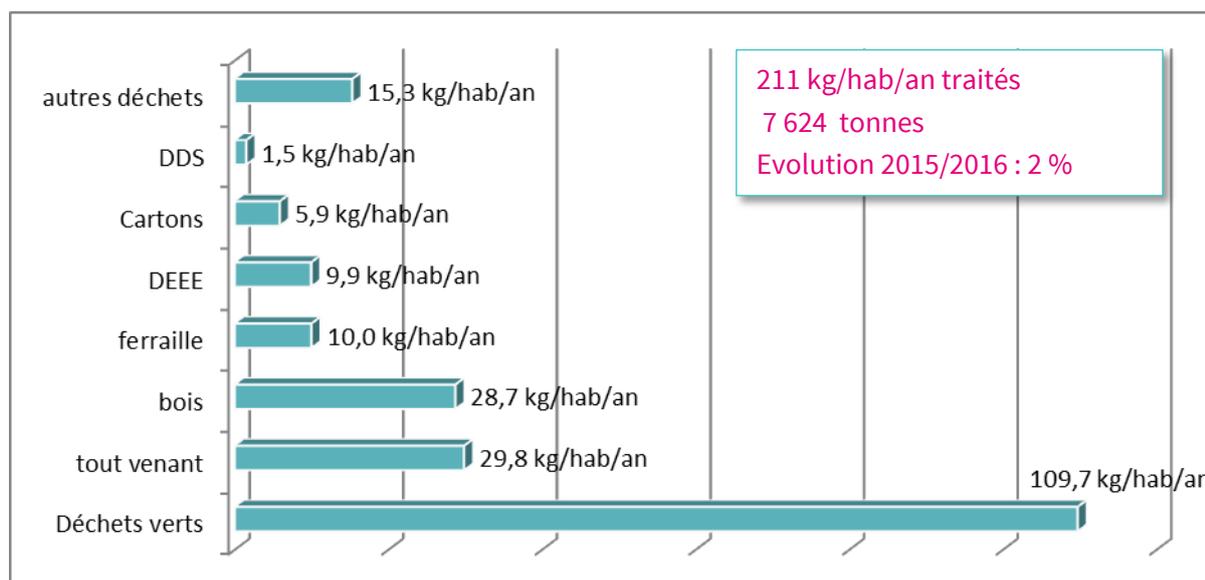
1. Les déchets du quotidien :

Taux de valorisation : 59 %



2. Les déchets occasionnels :

Taux de valorisation : 86 %



En 2016, se sont 489 kg par habitant et par an de déchets collectés soit 17 743 tonnes pour un taux de valorisation global de 70 %.

LE TAUX DE VALORISATION DES DÉCHETS DE LA COLLECTIVITÉ

Les taux de valorisation restent relativement stables, 70% sur les 3 dernières années.

	Taux de valorisation déchets quotidien	Taux de valorisation déchets déchèterie	Taux de valorisation global
2014	60,5%	85,7%	70,3%
2015	58,8%	84,2%	70,0%
2016	58,7%	85,6%	70,4%

Les différences de taux de valorisation que l'on observe sont dues pour :

- « **les déchets du quotidien** » à la baisse de production de Combustible Solide de Récupération (CSR) issu de l'usine de Traitement Mécano-Biologique.
- « **les déchets de déchèteries** » malgré la mise en place de nouvelles filières de valorisation, on observe une stagnation de la valorisation qui s'explique par la baisse de déchets verts collectés en déchèteries.

Création et diffusion d'un **calendrier de collecte** sélective, à destination des foyers desservis en porte à porte.



Mémo-tri élus : distribution aux élus de la commission déchets d'un mémo rappelant les chiffres de production de déchets sur le territoire ainsi que quelques données sur les coûts (coût du service, coût par filière).



Participation de la Communauté de Communes du Thouarsais à la diffusion d'une **campagne de sensibilisation** avec le département des Deux-Sèvres sur la lutte contre le gaspillage alimentaire, la réutilisation des déchets verts et la réparation des objets.



Création d'**affiches** rappelant les consignes de tri apposées sur les bacs de déchets pour les manifestations.



Redevance Spéciale



Vous êtes un professionnel et vous avez des déchets à éliminer ?
 Si vous souhaitez utiliser le Service Public de collecte des déchets ménagers et assimilés, vous devez conventionner avec la Communauté de Communes de Thouarsais. A ce titre, la redevance spéciale peut s'appliquer.



Création d'une plaquette destinée aux nouveaux professionnels du territoire afin de leur expliquer la redevance spéciale.

LES VÉGÉTAUX : UNE RESSOURCE FORMIDABLE INEXPLOITÉE À DOMICILE

Trois agriculteurs locaux se partagent l'art vert de nos déchets verts alors qu'une partie utilisée en paillage et compostage à domicile permet d'éviter le gaspillage et de protéger l'environnement.

Les végétaux déposés en déchèteries sont transportés puis brûlés par la Communauté de Communes de Thouarsais avant d'être gaspillés sur les terres de trois exploitations agricoles du territoire. Ces résidus naturels riches en minéraux et matière organique constituent un amendement formidable pour fertiliser et améliorer durablement la structure du sol. Nos trois agriculteurs partenaires font bien compris, dès le début de l'année, la contribution de leurs produits, aux frais engagés par la collectivité.

Pourquoi pas vous ?
 Pour connaître les lieux pour ramener au site de déchèterie, ou de tel qu'un test grandeur nature ! La Communauté de Communes s'est engagée dans un programme expérimental soutenu par le département et l'ADEME visant le zéro déchet, zéro gaspillage.
 Dans ce cadre, elle lance un appel à projets pour mobiliser des foyers volontaires sur plusieurs thématiques (déchets naturels, famille à énergie positive, couches lavables, ...).

APPEL À FOYERS TÉMOINS

Déjà, de jardinage naturel, de partage d'un espace de compostage, de partage de produits bio... contactez la Communauté de Communes qui recherche un groupe de foyers issus d'un même quartier ou d'un même bâtiment pour tester différents dispositifs entre autres.

Participer au réseau des Foyers à l'Énergie Positive (FEP), qui vise à réduire notre facture d'électricité, mais aussi le poids de nos poubelles. Les installations sont déjà réalisées. Pour repêcher des déchets, il est encore possible de s'inscrire en ligne sur le site officiel : www.fep.fr

Pour plus d'informations sur ces dispositifs, le service déchets est à votre disposition par téléphone au 02 43 66 68 68 ou par mail via maimedechets@cc-thouarsais.com

Campagne de communication départementale autour de cette ressource verte qui n'est pas encore suffisamment valorisée dans nos jardins. A retrouver dans les déchèteries.

En bref
 Retourner votre composteur à la Communauté de Communes à des tarifs préférentiels (16 € Ce 300 et 14 € Ce 160), Centre Processus 22 avenue Michel Bréa à Thouars.
 Deux règles !
 - L'interdiction de brûler à l'air libre des déchets verts.
 - Les limites de dépôt en déchèterie pour les végétaux : 5 m³ par jour.

Bulletins communaux : production d'un article en fin d'année pour sensibiliser les habitants sur les déchets verts : risque d'apport de plastiques en déchèterie, vente de composteurs, appel à foyers témoins sur le jardinage écologique.

Magazine de la Communauté de Communes du Thouarsais :

En février : Article sur le lancement du programme TER et sur l'économie circulaire,
En juin : Article sur la semaine du développement durable.
En décembre : Note sur la mise en place des gardes-corps en déchèterie et sur la semaine de réduction des déchets. Article sur l'accompagnement des entreprises dans l'économie circulaire.

Environnement

LE THOUARSAIS, UN TERRITOIRE PLEIN DE RESSOURCES

Déjà plusieurs années, la Communauté de Communes s'est engagée dans une politique volontariste visant notamment à réduire les consommations énergétiques et valoriser les énergies renouvelables. Ce double objectif constitue le fondement de la stratégie territoriale à énergie positive.

La collectivité poursuit également sa démarche de limitation de sa consommation énergétique. Elle souhaite notamment que les bâtiments publics de son territoire soient équipés de panneaux solaires photovoltaïques. C'est pourquoi elle a confié à la démarche Territoire Énergie et Ressources.

La Communauté de Communes s'engage dans des démarches afin d'être un acteur de l'économie circulaire, innovante et de qualité de vie en Thouarsais.

Communauté de Communes à l'énergie renouvelable au cœur de projets de territoire

La communauté de communes s'est engagée à réduire de 20% la consommation de gaz à effet de serre de son territoire et à développer les énergies renouvelables (ENR). Des entreprises actives sont déjà présentes pour l'installation et la maintenance.

- Les installations TPEP (système de méthanisation) permettent de produire du gaz et de la chaleur à partir de déchets agricoles.
- Le plan climat de la communauté énergétique ACTE encourage les particuliers dans leurs projets d'économie d'énergie.
- Les communes et la communauté de communes ont installé des chauffe-eau solaires.
- Des programmes pédagogiques sur l'énergie sont proposés aux écoles primaires.
- Les entreprises réalisent de plus en plus des économies d'énergie et de la réalité alternative (gestion de la consommation, équipement en LED).

En 2015, cette dynamique a permis au territoire d'être classé pour plusieurs années à proximité de la Région de France parmi le "Paysan de Développement Durable" et de participer à l'ADEME et à la Région Agri-Énergie à la Foire de la Chèvre à Thouars.

La Communauté de Communes s'est également vu remettre le prix de la collectivité innovante pour la bonne économie par des énergies renouvelables pour avoir produit.

Facebook « Déchets Malins » : diffusion d'informations sur le service déchets, sur les animations tri, prévention et compostage / jardinage réalisées par les animateurs de la Communauté de Communes, mise en ligne d'actualités, de coups de cœurs : 59 articles et 20 nouveaux « j'aime » pour l'année 2016. 194 personnes suivent cette page.



LA COMMUNICATION DE PROXIMITÉ

PROGRAMME D'ANIMATIONS PEDAGOGIQUES SUR LA GESTION ET LA REDUCTION DES DECHETS



En 2016, l'association argentonnoise « On Loge À Pied » a effectué pour le compte de la Communauté de Communes 36 animations déchets / écocitoyenneté, réparties de la manière suivante :

Animations déchets :

- 18 animations
- 265 élèves sensibilisés de 12 classes

Animations écocitoyenneté (déchets / énergie)

- 18 animations
- 146 élèves de 6 classes

LA SEMAINE DU DEVELOPPEMENT DURABLE (SDD)

La SDD est un évènement co-construit avec l'ensemble des animateurs environnement de la Communauté de Communes du Thouarsais. Il a pour objectif de communiquer et de susciter l'envie d'agir sur toutes les thématiques (énergie, jardinage écologique, déchets, mobilité, biodiversité...). L'année 2016 a été une année phare car elle a permis de mobiliser plusieurs acteurs du territoire pour un programme commun et a touché un large public, notamment avec la projection du film « Demain ».

BILAN 2016 :

- 2 conférences, 5 ateliers, 3 projections du film « Demain », une animation pour les agents.
- 6 partenaires : Université citoyenne, SEL Thouarsais, FJT, CSC du Thouarsais, POE, Mairie de Mauzé-Thouarsais
- 780 participants (grand public, agents, scolaires)



Stands sur les alternatives au marché de Thouars



Atelier pédagogique à l'école Anatole France

LA SEMAINE DE REDUCTION DES DECHETS (SERD)

La SERD est le principal évènement dédié à la prévention des déchets, l'occasion pour la Communauté de Communes du Thouarsais de communiquer sur les programmes Territoire Economie en Ressource et Zéro Déchet Zéro Gaspillage. De la même manière que la SDD, l'objectif est de mobiliser la population et de sensibiliser les habitants aux « éco-gestes »

BILAN 2016 :

- 3 ateliers (dont 2 annulés faute de participants), 1 exposition, des animations pour les scolaires, 1 défi pour les agents.
- 3 partenaires : CSC du Thouarsais, Cuisinier professionnel, Association On loge à pied + Implication de la médiathèque de Saint-Jean de Thouars
- 262 participants dont 10 classes de Saint-Jean et Saint-Jacques



Animations avec une classe de primaire



Création gagnante du concours "récupération" des agents de la collectivité



Sapin en récup" exposé au Centre Prométhée

TENUE DE STANDS LORS D'ÉVÉNEMENTS LOCAUX

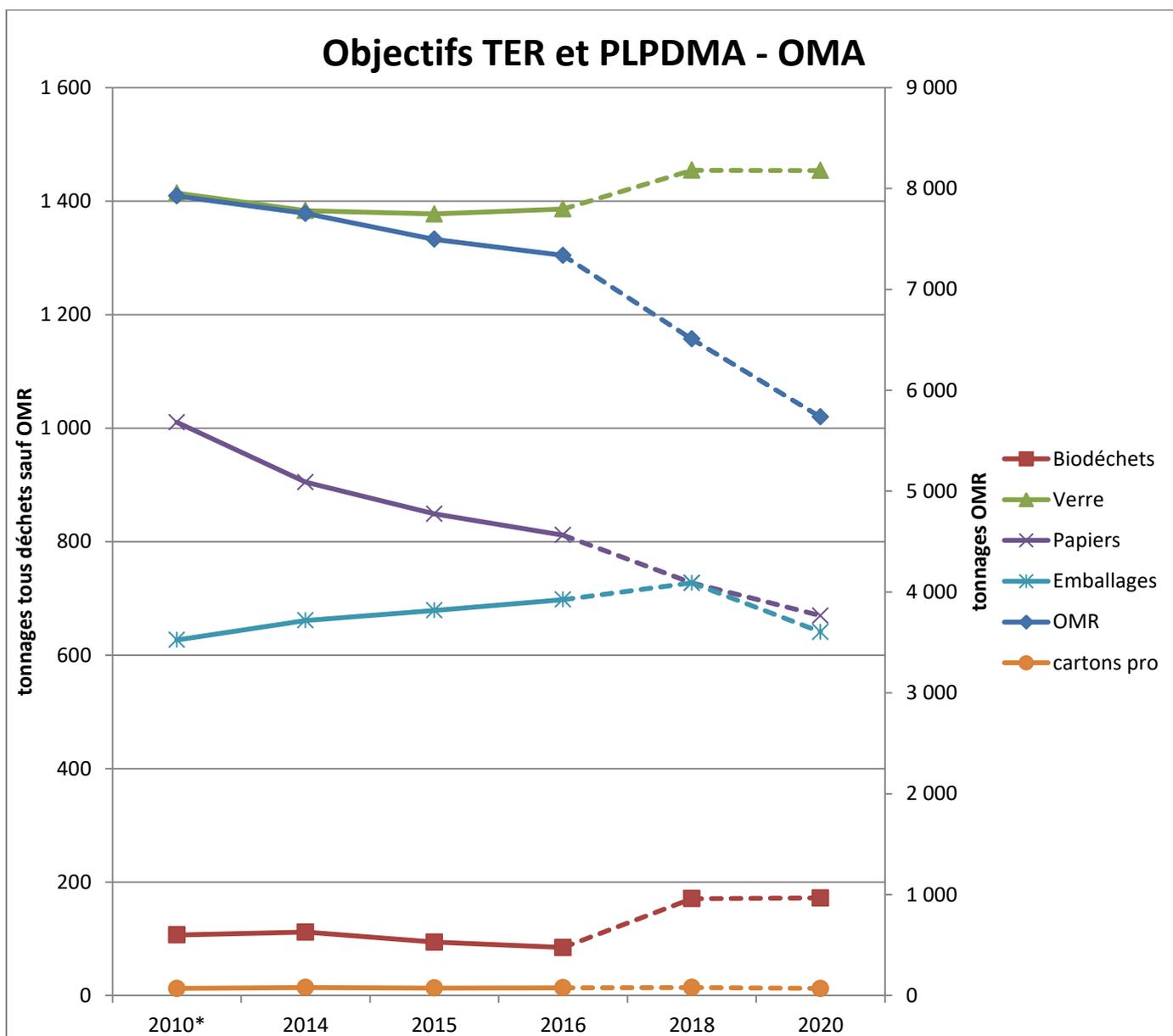
Le service déchets ménagers participe au salon des Créa'ctives, organisé par l'association « saintvarent.com ». Ce salon regroupe les associations et professionnels du territoire. La Communauté de Communes étant partenaire de l'action, elle bénéficie d'un espace sur le salon pour interpeller les administrés et les faire adhérer à ses différents projets. Trois services sont ainsi représentés (énergie-climat, déchets, urbanisme). En 2016, 243 personnes ont visité le stand et échangé avec les animateurs des trois services.

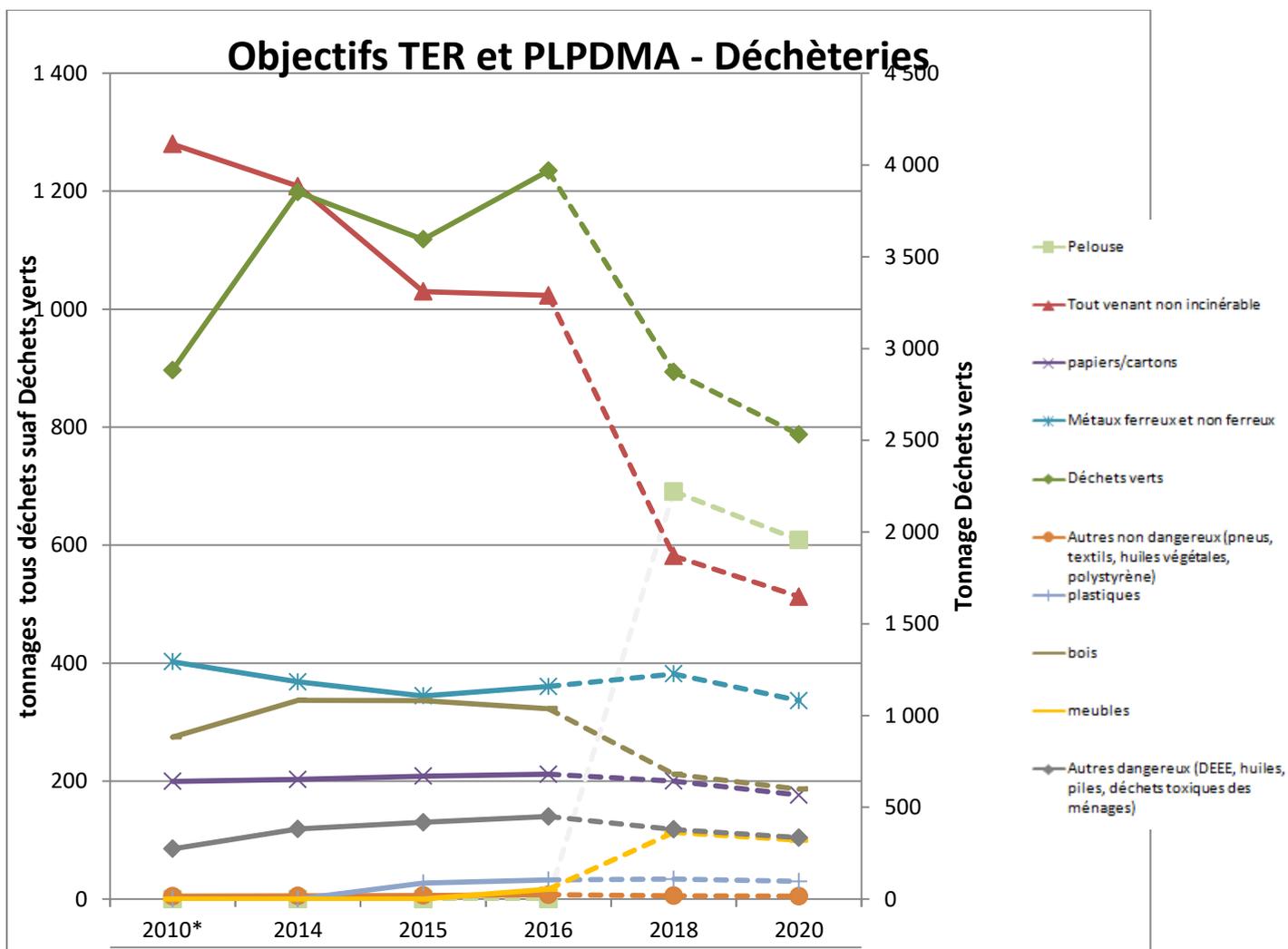
ANIMATIONS A LA DEMANDE

Plusieurs structures du territoire demandent à bénéficier d'une sensibilisation sur le tri, la prévention ou le compostage. En 2016, une animation sur le tri a été proposée aux habitants de la résidence Gambetta (à Thouars -Maison de retraite) et des actions de sensibilisation ont été organisées en partenariat avec les animateurs de la résidence habitat jeune pour les locataires de la structure.

LE PROGRAMME DE PRÉVENTION

Engagée dans un Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) depuis 2009, la Communauté de Communes du Thouarsais poursuit cette démarche aux côtés du département des Deux-Sèvres grâce au programme « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage » (2015 - 2017). Ce qui implique d'après le décret 2015-662 du 10 juin 2015 à l'article R. 541-41-27 la présentation d'un bilan annuel. Ce bilan est présenté à suivre. La Communauté de Communes du Thouarsais fait partie, par ailleurs, des trois territoires Deux-Sévriens à s'être engagés dans un contrat d'objectifs déchets-économie circulaire avec l'ADEME (2016-2018) appelé TER (Territoire Économe en Ressources).





LES PRINCIPALES ACTIONS 2016

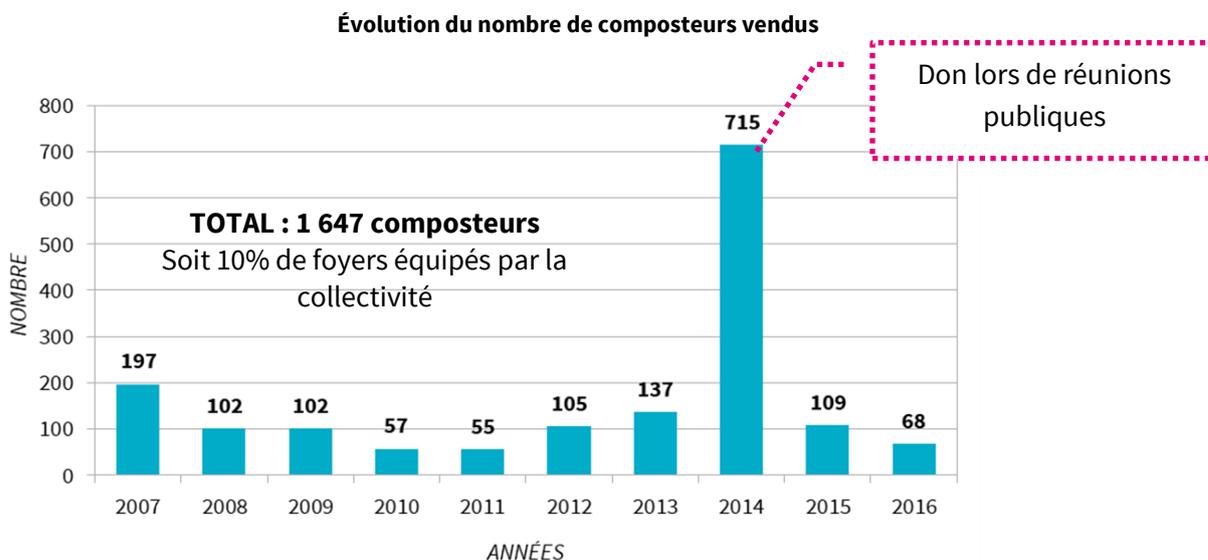
ATELIERS DE TRAVAIL AVEC DES ETABLISSEMENTS DE RESTAURATION COLLECTIVE

En mars 2016, les cuisiniers des cantines scolaires et de maisons de retraite ont été conviés à une réunion d'information sur le potentiel d'approvisionnement en circuits courts. A cette occasion, l'école primaire de Mauzé-Thouarsais et le CIVAM du Haut-Bocage ont présenté leur partenariat : la cantine de l'école se fournit de plus en plus en produits locaux pour privilégier la fraîcheur, la qualité et la proximité vis-à-vis des producteurs-fournisseurs. Un exemple : Chaussault, maraîcher à Mauzé-Thouarsais fournit la cantine en légumes.

Dans la continuité de cette rencontre, les cantiniers, acheteurs et élus référents ont été conviés à un atelier de travail sur le gaspillage alimentaire en juin 2016. Cet atelier avait pour objectif de mieux connaître les pratiques mises en place par ces professionnels et de permettre l'échange entre eux. Les échanges lors de cet atelier vont alimenter les prochains projets de la Communauté de Communes autour de cette thématique.

PROMOTION DU JARDINAGE ECOLOGIQUE ET DE LA REDUCTION DES DECHETS VERTS

En 2016, la Communauté de Communes a poursuivi sa vente de composteurs à des tarifs préférentiels : 16€ le 300L bois et 18€ le 600L bois. 68 foyers en ont ainsi fait l'acquisition.



Dans le cadre du programme Terre Saine, des actions de sensibilisation sur le jardinage au naturel et pauvre en déchets ont été réalisées à destination de différents publics. En 2016, ce sont 1445 personnes qui ont ainsi pu participer à une animation ou une rencontre avec l'animateur « Jardinage écologique ».

PUBLIC CIBLE	NOMBRE D'ANIMATIONS	NOMBRE DE PARTICIPANTS
Elus, Agents et réunions publiques communales	11	292
Scolaires (élèves, parents et professeurs)	14	533
Grand public	6	620
TOTAL	31	1445

Enfin, en décembre 2016, une enquête a été menée auprès des communes du territoire afin de connaître les pratiques des services espaces verts. Un premier entretien oral a permis d'aborder les aspects techniques. En parallèle, le questionnaire était envoyé aux mairies pour permettre aux élus de se positionner en vue d'une expérimentation sur le « zéro déchet vert ». 90% des communes du territoire ont ainsi répondu à l'enquête. 4 communes ont souhaité tester le « zéro déchet vert ».

DETOURNEMENT ET RECUPERATION D'OBJETS A LA DECHETERIE DE THOUARS

Depuis 2011, la Communauté de communes Communauté de Communes du Thouarsais, et la Communauté Emmaüs de Thouars ont décidé de regrouper leurs compétences et leurs moyens afin de promouvoir la filière du réemploi. En 2016, près de 41.6 tonnes d'objets ont ainsi pu être détournés des bennes tout-venant, bois et DEEE de la déchèterie de Louzy et mis en vente chez Emmaüs. L'objectif de détournement de 36 tonnes fixé par les deux partenaires a été dépassé.

ECO-EXEMPLARITE

La Communauté de Communes du Thouarsais s'est engagée dans une démarche d'éco-exemplarité qu'elle compte valoriser au travers l'obtention du label « Citergie* ». Des actions liées aux déchets ont ainsi été identifiées : diminuer la consommation de papier et améliorer le tri des déchets, améliorer le suivi des éco-manifestations dont les manifestations organisées par la Communauté de communes Thouarsais et les communes, intégrer plus de critères éco-responsables dans les achats et les marchés publics.

**Citergie est un dispositif destiné aux collectivités qui s'engagent dans une amélioration continue de leur politique énergie durable*

ACCOMPAGNEMENT DES ECO-MANIFESTATIONS

La Communauté de Communes du Thouarsais accompagne les associations organisatrices d'évènements à la mise en œuvre d'actions de prévention et de tri des déchets par un appui technique et par la mise à disposition de matériels (bacs roulants, sacs de collecte des biodéchets, affiches, ...).

En 2016, **24 manifestations** ont été accompagnées.

ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES VERS DES DEMARCHES D'ECONOMIE CIRCULAIRE

Dans le cadre du Contrat d'objectifs établi avec l'ADEME, la Communauté de Communes souhaite accompagner les acteurs économiques dans la réduction de leurs déchets via des démarches d'économie circulaire. Pour ce faire, un programme conjoint aux thématiques énergie-climat et déchets-économie circulaire a été élaboré : Inter'Actions. Cet accompagnement a été établi en partenariat avec la Chambre de Commerce et de l'industrie, la Chambre des métiers et de l'artisanat et le Pôle des éco-industries. L'évènement de lancement a été organisé fin 2016.



INDICATEURS FINANCIERS



Afin d'identifier et comprendre au mieux les différents indicateurs financiers, la Communauté de Communes du Thouarsais réalise chaque année, l'analyse de ses coûts à l'aide de la méthode Compta-Coûts, proposée par l'ADEME. Les informations issues de cette analyse ont servi à illustrer la partie « indicateurs financiers » du présent rapport.

Le budget « déchets ménagers » est un budget annexe régi par la nomenclature M14, non assujetti à la TVA et équilibré grâce à la contribution des usagers du service au travers de la Taxe d'Enlèvement d'Ordures Ménagères (TEOM) et de la redevance spéciale (RS) facturée auprès des producteurs de déchets non ménagers (privés et publics) du territoire.

LES COÛTS DU SERVICE :

Les dépenses et les recettes sont présentées selon la méthode de la matrice des coûts. La Matrice des coûts est un cadre homogène et standard de présentation des coûts du service public de gestion des déchets (présentation en hors taxes).

Ce cadre est construit en colonnes selon une logique flux de déchets (ordures ménagères résiduelles, sélectif, déchets des déchèteries...) et en lignes selon les étapes techniques de gestion (structure, collecte, transport, traitement...).

Les dépenses et recettes intégrées dans la matrice des coûts correspondent aux frais réels liés à la gestion des déchets sur l'année 2016. Elles sont donc différentes du compte administratif dont certaines dépenses et recettes sont décalées par rapport à l'année civile. De plus, le compte administratif est TTC alors que la matrice est exprimée en HT.

Les charges du service sont réparties en différents postes :

- Les **charges fonctionnelles** correspondant aux charges de structure (eau, électricité, gaz, personnel administratif...) ainsi qu'à la communication.
- Les **charges de prévention** représentant les dépenses référencées dans notre Programme Local de Prévention des déchets,
- Les charges liées à **la pré-collecte** correspondant aux coûts liés aux contenants : Bacs, colonnes, nettoyage des points d'apport volontaire...
- Les charges liées à **la collecte** telles que les dépenses relatives à la collecte des OMR (entretien et amortissement des camions, charges liées au personnel de collecte, ...), à la collecte des points d'apport volontaire, à la collecte en porte à porte des recyclables, et au gardiennage des déchèteries...
- **Les charges liées au transport et au traitement des déchets, tels que l'incinération des ordures ménagères résiduelles, le tri des recyclables, le transport et le traitement des déchets de déchèteries...**

LES RECETTES DU SERVICE :

LA CONTRIBUTION DES USAGERS AU SERVICE

1. La TEOM

Elle apparaît sur l'avis de la Taxe Foncière Bâtie (TFB). Elle est incluse dans le montant global de la TFB et est calculée sur la même base que cette dernière. Toute propriété soumise à la TFB l'est aussi à la TEOM. Elle s'applique au contribuable propriétaire mais également à l'usufruitier du bien. Si le bien imposé à la TEOM est loué, le propriétaire peut en récupérer le montant dans les charges locatives.

Pour la Communauté de Communes du Thouarsais, la TEOM est répartie en 4 zones selon le mode et la fréquentation de collecte, dont les taux allaient de 10,59% à 12,21% en 2016, pour un produit est de 3 136 000€.

2. La Redevance Spéciale

La Communauté de Communes du Thouarsais a choisi de financer son budget annexe « déchets ménagers » par le biais de la Taxe d'Enlèvement d'Ordures Ménagères (TEOM). En complément, afin de ne pas pénaliser les usagers ménagers, les professionnels sont redevables de la redevance spéciale depuis 2007. Pour encadrer son application, le règlement a été revu en 2016. La plaquette d'information a été réactualisée et communiquée à chaque professionnel concerné.

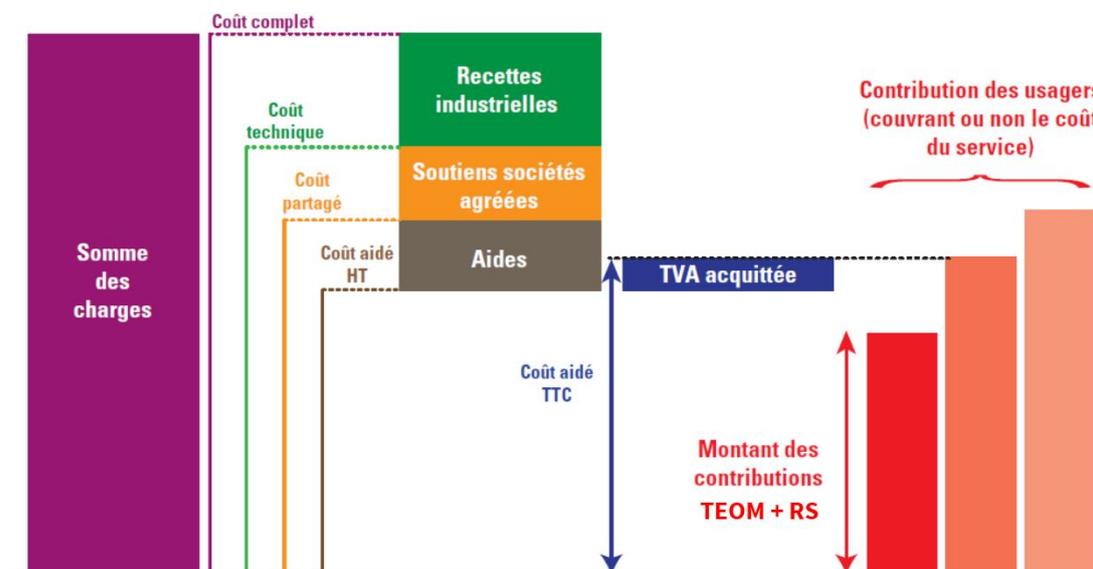
Le montant de redevance spéciale perçue au titre de l'année 2016 est de 309 879 € (contre 277 235 € en 2015). 131 établissements dont 33 communes et la Communauté de communes ont été redevables. Le tarif au litre de déchets collectés n'ayant pas été revalorisé depuis plusieurs années, il est passé de 0.033€ en 2015, à 0.038 € en 2016.

LES AUTRES RECETTES :

- Les ventes de matériaux issus du tri sélectif et de la collecte en déchèteries : ferrailles, cartons, papiers, non-ferreux...
- Les soutiens des éco-organismes tels qu'Eco-Emballages et Ecofolio,
- Les aides comme les subventions sur le fonctionnement.

PRESENTATION DES COÛTS AGREGES

Les différents coûts issus de la matrice à savoir :



Matrice "Compta Coûts" 2016

Coûts agrégés Année 2016 Montants en euro HT		Flux des déchets						Total	Répartition	
		Ordures ménagères résiduelles	Verre	Recyclables secs des OM hors verre	Déchets des déchèteries	Déchets des professionnels	Déchets des activités de soins			
Charges	Fonctionnelles	Charges de structure	236 728	7 776	56 687	110 212	6 381	160	417 944	12%
		Communication		1 279	2 597				3 876	0%
		TOTAL Fonctionnelles	236 728	9 055	59 284	110 212	6 381	160	421 820	12%
	Techniques	Prévention	14 732	2 480	2 648	10 136			29 996	1%
		Pré-collecte	73 624	13 716	35 092		5 188		127 620	4%
		Collecte	755 837	37 006	266 377	420 530	40 039		1 519 789	42%
		TOTAL Collecte et pré-collecte	829 461	50 722	301 469	420 530	45 227		1 647 409	46%
		Transfert/Transport	163 456	6 238		221 854			391 548	11%
		Tri et conditionnement			129 215	9 383	567		139 165	4%
		Tri mécano-biologique	801 969						801 969	22%
		Compostage				50 473	2 988		53 461	1%
		Autre valorisation matière ou énergie				59 891			59 891	2%
		Stockage de déchets non dangereux				46 244			46 244	1%
		Traitement des inertes				10 736			10 736	0%
		TOTAL Traitement des déchets non dangereux	801 969		129 215	176 727	3 555		1 111 466	31%
		Enlèvement et traitement des déchets dangereux				13 248		1 225	14 473	0%
		TOTAL Techniques	1 809 618	59 440	433 332	842 495	48 782	1 225	3 194 892	88%
		TOTAL Charges	2 046 346	68 495	492 616	952 707	55 163	1 385	3 616 712	100%
		Répartition des dépenses		57%	2%	14%	26%	2%	0%	100%
Industriels	Matériaux		29 625	91 901	84 436			205 962	28%	
	Autres produits	1 871	67	540	1 658	56		4 192	1%	
	TOTAL Industriels	1 871	29 692	92 441	86 094	56		210 154	28%	
	Soutien	38 645	10 433	294 897	85 645	28 964		458 584	62%	
	Aides	34 316	5 777	6 170	23 611			69 874	9%	
	TOTAL Aides	34 316	5 777	6 170	23 611			69 874	9%	
TOTAL Produits	74 832	45 902	393 508	195 350	29 020		738 612	100%		
Répartition des recettes		10%	6%	53%	26%	4%	0%	100%		
Autres infos	Montant de la TVA acquittée		129 239	3 137	29 025	41 256	4 200	124	206 981	
	Contribution des usagers	TEOM	3 135 882						3 135 882	
		Redevance spéciale	305 205				9 187		314 392	
		Facturation à l'usager	976	164	176	3 735			5 051	
		TOTAL Redevance spéciale & facturations usagers	306 181	164	176	3 735	9 187		319 443	
		TOTAL Contribution des usagers	3 442 063	164	176	3 735	9 187		3 455 325	
	TOTAL Contributions	3 442 063	164	176	3 735	9 187		3 455 325		

Détails des coûts 2016 par flux

Année 2016 Montants en euro HT	Flux de déchets						Total
	Ordures ménagères résiduelles	Verre	Recyclables secs des OM hors verre	Déchets des déchèteries	Déchets des professionnels	Déchets des activités de soins	
Coût complet	2 046 346	68 495	492 616	952 707	55 163	1 385	3 616 712
Coût technique	2 044 475	38 803	400 175	866 613	55 107	1 385	3 406 558
Coût partagé	2 005 830	28 370	105 278	780 968	26 143	1 385	2 947 974
Coût aidé HT	1 971 514	22 593	99 108	757 357	26 143	1 385	2 878 100
TVA acquittée	129 239	3 137	29 025	41 256	4 200	124	206 981
Coût aidé TTC	2 100 753	25 730	128 133	798 613	30 343	1 509	3 085 081
Montant des contributions	3 442 063	164	176	3 735	9 187		3 455 325

Détails des coûts par flux et par habitants

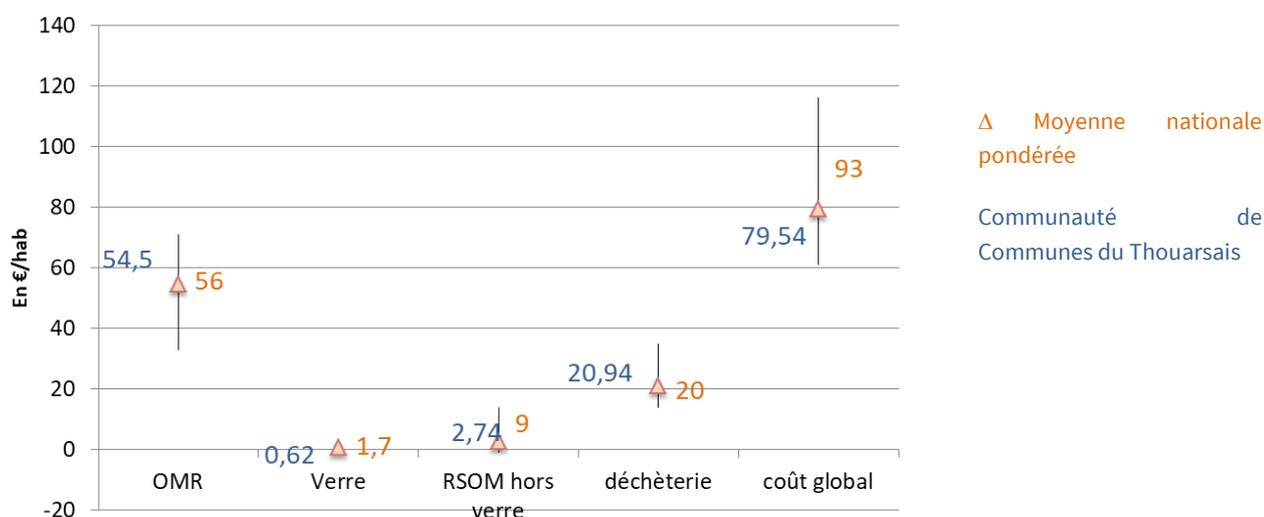
Année 2016 Montants en euro HT / habitant	Flux de déchets						Total
	Ordures ménagères résiduelles	Verre	Recyclables secs des OM hors verre	Déchets des déchèteries	Déchets des professionnels	Déchets des activités de soins	
Coût complet	56,57	1,89	13,62	26,34	1,52	0,04	99,98
Coût technique	56,51	1,07	11,06	23,96	1,52	0,04	94,17
Coût partagé	55,45	0,78	2,91	21,59	0,72	0,04	81,49
Coût aidé HT	54,50	0,62	2,74	20,94	0,72	0,04	79,56
TVA acquittée	3,57	0,09	0,80	1,14	0,12		5,72
Coût aidé TTC	58,07	0,71	3,54	22,08	0,84	0,04	85,28
Montant des contributions	95,15			0,10	0,25		95,51

Récapitulatif sur 3 ans des coûts du service

en K€	2014	2015	2016
Coût complet	3 623 €	3 626 €	3 617 €
Coût Technique	3 324 €	3 375 €	3 407 €
Coût partagé	2 881 €	2 911 €	2 948 €
Coût aidé HT	2 836 €	2 905 €	2 878 €
TVA acquittée	215 €	213 €	207 €
Coût aidé TTC	3 051 €	3 118 €	3 085 €
Montant des contributions	3 018 €	3 284 €	3 455 €
Taux de couverture du service par la TEOM	99%	105%	112%

Le service déchets étant en pleine mutation des investissements vont être nécessaires pour revoir le schéma de collecte ainsi que le réseau de déchèteries. Les élus ont ainsi décidé de dégager des marges de manœuvre financières en augmentant la TEOM.

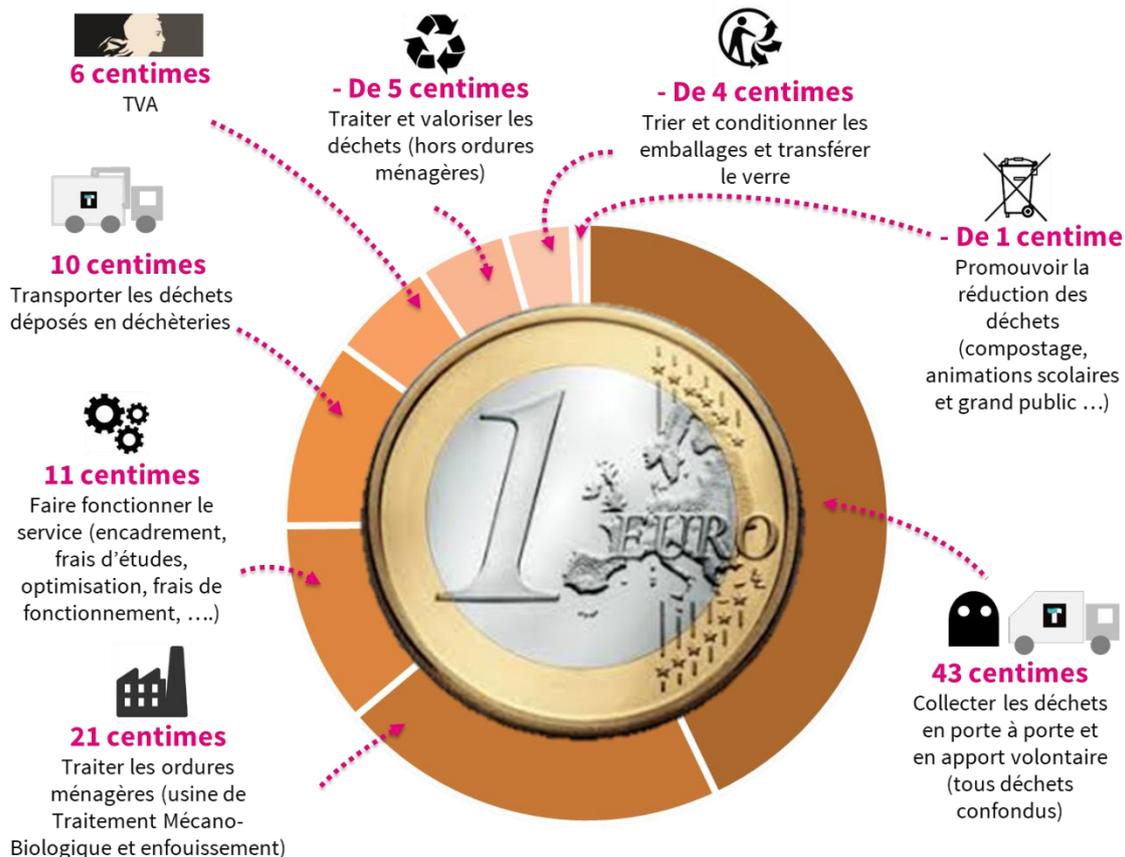
Situation des coûts aidés en € ht/habitant par rapport au référentiel ADEME 2014



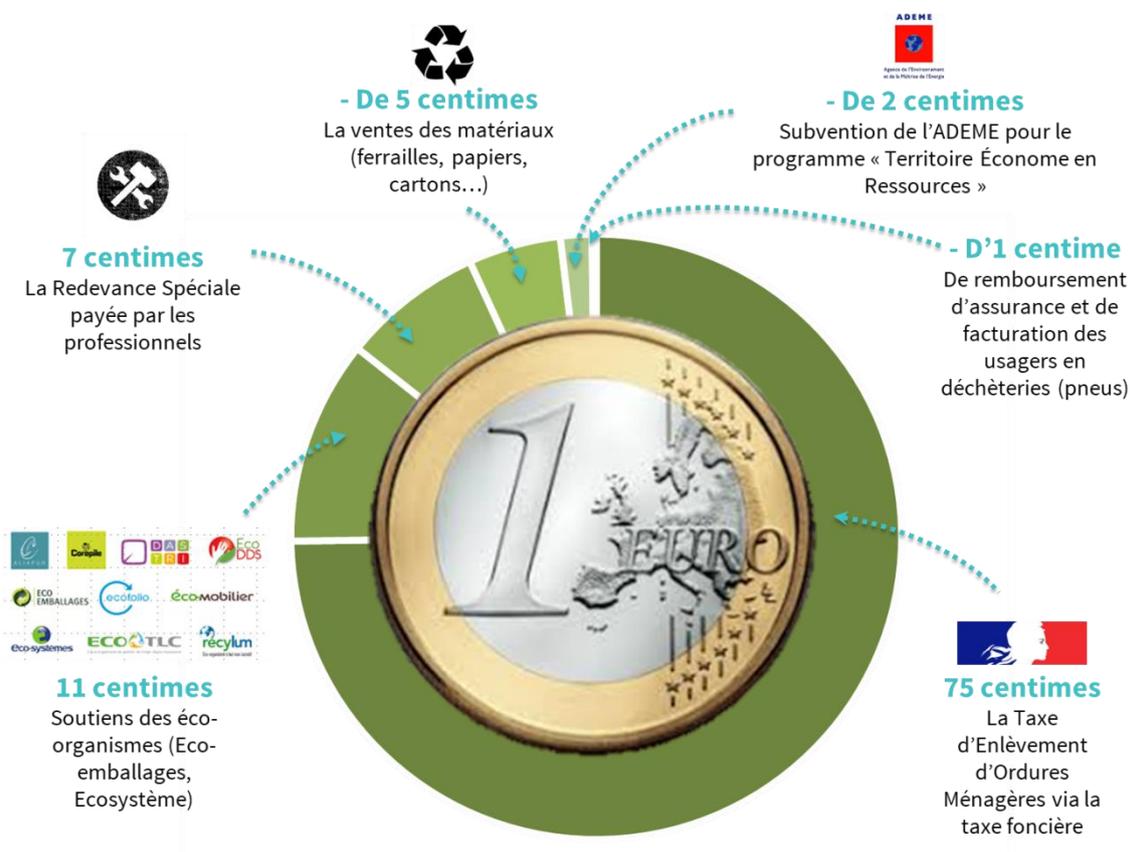
La Communauté de Communes du Thouarsais se situe pour tous les flux dans la moyenne basse des coûts aidés en € ht/ habitant.

Zoom sur les dépenses et les recettes du service par poste :

1€ dépensé en 2016 par le service déchets de la Communauté de Communes du Thouarsais a servi à...



1€ reçu en 2016 par le service déchets de la Communauté de Communes du Thouarsais provient de...



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

CA 2016 : 3 990 915 €

Les dépenses sont majoritairement liées aux charges de personnel (43%) puisque l'ensemble des missions sont assurées en régie, ainsi qu'aux coûts des prestations de service (46 %).

Principales prestations :

L'**entretien des véhicules** l'achat de carburant, de pièces détachées, l'entretien des véhicules par la ville de Thouars, les contrôles d'équipements... : **347 000 €**

Le **SMITED** pour le traitement des ordures ménagères résiduelles et du Tout-venant de déchèterie : **1 130 000 €**

L'**Entente Nord Deux-Sèvres** pour le tri des emballages : **154 000 €**

Le **traitement des déchets de déchèteries** : **190 000 €**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

CA 2016 : 4 365 487€ (hors excédent antérieur reporté)

La principale source de recettes provient de la TEOM et de la Redevance spéciale qui représentent 82 % des recettes. Dans la part restante, 11 % des recettes proviennent des éco-organismes comme suit :

	2014	2015	2016
ECO EMBALLAGES	365 000,00 €	372 500,00 €	359 300,00 €
OCAD3E	22 100,00 €	27 600,00 €	29 000,00 €
ECO FOLIO	55 000,00 €	39 600,00 €	39 000,00 €
ECO DDS	1 100,00 €	1 800,00 €	1 400,00 €
ECO MOBILIER		16 200,00 €	32 500,00 €
	443 200,00 €	457 700,00 €	461 200,00 €

Tous les éco-organismes ne versent pas de soutiens financiers aux collectivités adhérentes ; c'est le cas d'Aliapur par exemple, qui est en charge des pneus usagés et qui prend en charge la collecte et le traitement de ces derniers sans autre forme de soutien.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

CA 2016 : 790 626 €

Les dépenses d'investissement comprennent les emprunts et la dette pour un montant de 439 089€. Les 351 537€ restant sont réparties comme suit :

	2016
Achat d'un caisson à volets compacteurs	50 160 €
Achat d'un camion porteur	181 041 €
Achat d'un véhicule de service (C3 Citroën)	7 787 €
Achat de colonnes de tri	43 758 €
Communication (Kakémono)	478 €
Achat administratif (licence de logiciel)	229 €
Équipements déchèteries	
<i>gardes corps</i>	63 546 €
<i>achat de matériels (souffleur, récepteur pour le pont bascule)</i>	4 538 €
TOTAL	351 537 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT :

Les recettes d'investissement proviennent uniquement d'opérations comptables (amortissements, FCTVA...) dans la mesure où il n'y a pas eu de subventions extérieures en 2016.

LES FAITS MARQUANTS



L'année 2016 a été consacrée à l'appropriation en interne de l'étude réalisée au préalable par un cabinet extérieur et à la réalisation d'un état des lieux approfondi du service. L'ensemble des agents ont été mobilisés. En 2017, l'étude se poursuivra par l'approfondissement et la proposition de plusieurs scénarios de collecte, pour aboutir, avant la fin de l'année, à une nouvelle organisation.

LANCEMENT D'UNE ETUDE DE PROGRAMMATION TERRITORIALE SUR LE TRI DES DECHETS RECYCLABLES

L'extension des consignes de tri des plastiques (pots de yaourts, barquettes alimentaires, etc.) obligatoire à partir de 2022 implique, au regard de l'augmentation du nombre de matériaux à trier, que les centres de tri évoluent vers une automatisation du tri. Le centre de tri du Nord Deux Sèvres basé à Bressuire dont dépend la Communauté de Communes du Thouarsais, date de 1998 et nécessite de gros travaux de réhabilitation. Aussi les collectivités regroupées au sein d'une entente assurant la gestion de cet équipement depuis juillet 2014, ont souhaité lancer fin 2016 une étude sur la mutualisation d'un ou plusieurs équipements de tri des déchets recyclables sur une nouvelle échelle territoriale, composée du Choletais et d'une partie du département des Deux, Sèvres via un groupement de commande.

LES DÉCHÈTERIES

La mise en place de garde-corps

Installés devant chaque benne des déchèteries de Louzy, Cersay et Taizé à compter du 02 octobre 2016, ces dispositifs adaptés selon le type de déchets, exigés par la réglementation, diminuent considérablement les risques de chute des usagers et des agents. Si la Communauté de communes n'a eu à déplorer que peu d'accidents sur ses déchèteries, le risque était bien présent.

Fin de la collecte d'amiante au sein de la déchèterie de Louzy

Au regard des coûts importants de mise aux normes de la collecte, les élus de la commission déchets ménagers ont fait le choix de ne pas conserver cette collecte (collecte proposée 4 fois / an). Depuis, les usagers en possession de déchets amiantés sont invités à se rapprocher directement des repreneurs locaux.

Mise en place de la filière meubles sur la déchèterie de Louzy

En 2015, la collectivité a contractualisé avec l'éco-organisme Ecomobilier afin de percevoir des financements pour le recyclage de tous les meubles : armoire en panneaux de particules, salon de jardin, matelas, canapés... Depuis octobre 2016, la déchèterie de Louzy est équipée d'une benne dédiée permettant de séparer ces meubles. Ce dispositif apporte des soutiens supplémentaires à la collectivité. D'octobre à décembre, la benne écomobilier de Louzy a permis de **détourner 54 tonnes** des bennes bois, Tout-venant, plastiques et ferrailles. En considérant les soutiens et les coûts d'enfouissement ou de traitement et les rotations de déchets évités, cette filière a permis d'économiser 5 650 euros.

Mise en place de la filière polystyrène sur toutes les déchèteries

Depuis mai 2016, le polystyrène est collecté séparément dans des grands sacs sur les 5 déchèteries communautaires. En 6 mois, près de **3 tonnes soit 410 m³, auparavant enfouis, ont été recyclés**. En considérant les coûts d'enfouissement et les rotations des bennes tout-venant évités, cette filière représente une opération blanche pour la collectivité.

OBJECTIFS 2017

Le programme Zéro Gaspillage Zéro Déchets

Mise en œuvre opérationnelle des actions suivantes soit :

- accompagnement des entreprises recrutées en 2016 sur plusieurs volets : achats, éco-conception, gestion des déchets, ... ;
- sensibilisation au jardinage naturel et au recyclage des déchets verts au jardin auprès des équipes communales et des habitants,
- promotion des couches lavables : test d'un service de prêt / lavage avec 5 familles volontaires,
- lancement d'un défi familles zéro-déchet,
- accompagnement des organisateurs pour des manifestations plus responsables,
- lutte contre le gaspillage alimentaire auprès des écoles ;

La définition des emplacements et des capacités des nouvelles installations de tri

Finalisation de l'étude de programmation de 2016 – 2017, choix d'un scénario par les collectivités regroupées au sein du groupement de commande ;

La suite de l'étude d'optimisation des collectes

Finalisation de l'étude et choix d'un scénario à l'automne 2017.

La renégociation des contrats de rachat des matériaux (papiers, cartons, ferrailles,)

Les prix de reprises seront revus par la collectivité afin d'augmenter les recettes liées à la vente des matériaux.

La mise en conformité du local de stockage des déchets dangereux de la déchèterie de Louzy

Mise en place d'un plancher de rétention dans le local de stockage des Déchets Diffus Spécifiques.

La mise en conformité du stockage des déchets verts et l'amélioration des conditions de dépôt des déchets verts sur la déchèterie de Louzy

Lancement d'une étude pour la création d'une zone de dépôt des déchets verts au sol et d'une plateforme de stockage étanche.

La lutte contre la présence de plastiques dans les déchets verts de déchèteries

Sensibilisation des usagers de déchèteries, renforcement du gardiennage, test de solutions techniques pour séparer les plastiques des déchets verts, dans l'objectif de pérenniser le partenariat avec les agriculteurs qui valorisent ces déchets.

La mise en place de gardes corps sur les déchèteries de Coulonges-Thouarsais et de Saint-Varent

Toutes les déchèteries de la Communauté de Communes du Thouarsais seront ainsi équipées de matériel de protection contre les chutes afin de répondre à la réglementation.

La sécurisation des dispositifs de fermeture des caissons de déchèteries

La fermeture des caissons est une opération à risque dès lors que les caissons ne sont pas équipés de fermeture automatisée. Un certain nombre de caissons vont donc être renouvelés sur 3 ans.